

Le Petit Parisien : journal quotidien du soir

I. Le Petit Parisien : journal quotidien du soir. 1925-03-12.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

« Tu ne veux donc pas crever, yernin... Morda est actuellement écroué à Paris, où il vient d'être condamné à trois ans de prison pour vol. Il appartenait à la bande en même temps qu'à une autre association de Polonais de moindre envergure et ayant comme chef un nommé Andriak... »

COMMENT FONCTIONNERA A PARTIR DU 20 MARS LE CHEQUE-CONTRIBUTIONS

Le conseil des ministres a donné hier son approbation au projet de décret préparé par M. Clémentel, en vue de réaliser, conformément au vœu de la Chambre, le «cheque-contributions». On sait que ce che...

Avant de regagner Paris, les écoumiers s'étaient arrêtés à Mauriac, dans le Cantal, pour y commettre un nouveau cambriolage. Muni d'un butin appréciable, ils avaient repris le train jusqu'à Montargis, où ils étaient descendus pour y opérer le partage. Afin de n'être point dérangés pendant cette opération particulièrement importante, ils s'étaient rendus dans un bois peu éloigné de la ville et là une querelle ayant éclaté, Wladek avait tué d'un coup de revolver dans la tête l'un des protestataires nommé Antoine.

Partis au nombre de cinq, les Polonais n'étaient donc plus que quatre lorsqu'ils furent franchement le seul du bar hospitalier.

Vers la même époque, Galivak et plusieurs autres, retournés depuis en Pologne avec le fruit de leurs rapines, ont commis dans la région parisienne, notamment dans la banlieue Nord, nombre de cambriolages. Galivak et un complice, qui se faisaient appeler Jabouestoki, ont en outre assailli et dévalisé à quelques jours d'intervalle un de leurs compatriotes, puis un Italien et ont jeté l'un et l'autre dans la Seine. Le commissaire Balmatier s'occupe activement d'établir l'identité de ces deux victimes.

Deux gendarmes tombent. Fin 1924, Wladek, Galivak et trois de leurs hommes « travaillaient » aux environs de Sedan. Surpris par les gendarmes, Wladek tire. Un gendarme est grièvement blessé ou tué. On ne sait pas au juste, le parquet de Sedan qui est invité à fournir des renseignements sur ces faits n'ayant pas encore transmis son rapport. Il est de même du reste, des autres cambriolages de province. C'est pourquoi l'on ne connaît que grosso modo, les divers méfaits à l'actif de la bande. Mais les crimes sont certains ; seuls les détails manquent.

Le 23 novembre, se place l'attentat de Louvres, contre le gendarme Rognon. Cette fois encore, c'est Galivak qui a tiré.

Début de 1925, cambriolage, à Paris, de la bijouterie Letwiski par Josès et quatre autres Russes. Josès est l'amant de la Polonoise Rowksi, amie également de Galivak, cette dernière a toujours sur elle des flacons de « correcteur » pour le lavage des passeports.

Janvier 1925, cambriolage d'une villa à Metz, par Wladek, Lucas, Gogolewski et Mzyr. Puis, du 20 au 24 janvier, encore à Metz, mise à sac du château de M. Miol par les mêmes et Sophie Wernick.

Le 23 janvier, cambriolage, avenue de Saint-Maur, à Lille, chez M. Brun, exécuté par les individus précités, de même que dans la demeure de M. Huet, même avenue; puis, du 2 au 3 février, cambriolages, à Tonnerre, du château de Serrigny, sur les indications d'un domestique, ainsi que d'une boutique de boucherie. Nuit du 9 au 10, cambriolage à Thorigny de la villa de M. Armandzag. Nuit du 12 au 13, vol dans les entrepôts Polmery et Kunkelman, à Reims.

C'est à cette fois le gros de la bande a décliné. On cite les noms de Wladek, Lucas, Gogolewski, Stanik, Staltek, le Grédy, Jablowski, Furnanczck, Sophie Wernick, Kotecki, Samoki et Stepker.

On remarquera que plusieurs de ces noms n'avaient jamais, jusqu'à présent, été prononcés. Précédemment, deux tentatives de vol avec effraction avaient échoué dans la même ville contre les bijouteries Breton et Freni.

On nous communique la note suivante : Le groupe des Industries métallurgiques, mécaniques et connexes de la région parisienne, dont les adhérents occupent plus de 215.000 ouvriers, a été créé par le ministre de l'Intérieur. La délégation a exposé que les modalités de relèvement énumérées dans la note de M. Labour, en vue de la prochaine discussion au conseil municipal, sur la question de traitements et salaires de la Ville de Paris et du département de la Seine ne lui semblaient pas correspondre aux principes qui doivent être suivis en la matière.

La délégation a souligné tout d'abord l'importance considérable des augmentations envisagées pour les catégories A, B, C, augmentations qui vont de 21 à 32 0/0, soit plus de 25 0/0 en moyenne. Un écart aussi subtil et aussi brusque constituerait une anomalie absolue dans les conditions normales de la progression des salaires, anomalie qui ne pourrait se légitimer qu'en cas d'écarts correspondants dans le coût de la vie.

Or, les constatations relatives aux conditions de vie sont connues avec précision grâce aux travaux de la commission d'étude du coût de la vie du département de la Seine — ne permettant en rien de pareilles conclusions. Sans doute, les augmentations des salaires des employés sont loin d'être adaptées aux indices du coût de la vie (au point d'ailleurs, a-t-il été signalé en passant, de créer une situation qui risque de constituer un véritable danger pour les besoins du recrutement des cadres des administrations). Par contre, pour les catégories de base, l'adoption des propositions consacrerait un pourcentage d'augmentation très supérieur au pourcentage d'augmentation du coût de la vie.

Sur ce point, les industriels ont exposé leur polémique de fixation des salaires; il faut avoir le courage de dire, il faut faire comprendre aux intéressés que des fixations de salaires qui consacrent ainsi un dépassement des besoins de l'industrie constituent une duplicité véritable vis-à-vis du personnel. Sous l'apparence facile d'accorder un mieux-être aux salariés, elles concourent à précipiter les difficultés économiques et financières, lesquelles absorbent toutes les augmentations de salaires nominales du salaire. C'est une attitude de moindre effort et de manque de confiance dans l'avenir du pays, manque de confiance génératrice de malaise, qui doit être évitée.

Sur ce point, les industriels ont exposé leur polémique de fixation des salaires; il faut avoir le courage de dire, il faut faire comprendre aux intéressés que des fixations de salaires qui consacrent ainsi un dépassement des besoins de l'industrie constituent une duplicité véritable vis-à-vis du personnel. Sous l'apparence facile d'accorder un mieux-être aux salariés, elles concourent à précipiter les difficultés économiques et financières, lesquelles absorbent toutes les augmentations de salaires nominales du salaire. C'est une attitude de moindre effort et de manque de confiance dans l'avenir du pays, manque de confiance génératrice de malaise, qui doit être évitée.

Après l'interrogatoire de Dzindzibaze, qui a protesté contre l'attitude de Kandarelli à son égard, et les dépositions de quelques témoins, M. Paul-Boncour, répondant à l'avocat général Peignot, a élogieusement présenté la défense de l'accusé.

Le jury délibéra à peine, et, aux applaudissements de l'assistance, rapporta un verdict d'acquiescement.

La nomination des délégués sénatoriaux parisiens. La protestation des conseillers de gauche est rejetée.

Le conseil de préfecture de la Seine a rejeté la requête et les conclusions déposées par M. Le Troquer, conseiller municipal, tendant à l'annulation des opérations électorales relatives à la désignation, par le conseil municipal de Paris, des délégués sénatoriaux.

M. Justin Godart se préoccupe de la situation faite aux ouvriers de l'industrie du bâtiment.

M. Justin Godart, ministre du Travail, a convoqué hier matin les représentants des fédérations patronales et entrepreneurs de diverses régions en même temps que les délégués de la Fédération nationale des associations de patrons pour leur exposer la situation de cette industrie, notamment dans les régions libérées. Des informations recueillies auprès des uns et des autres il résulte que jusqu'ici la situation n'est pas inquiétante; les offres publiques de placement ont réussi assez facilement à dissoudre les agglomérations de chômeurs dans les régions libérées. Des informations recueillies auprès des uns et des autres il résulte que jusqu'ici la situation n'est pas inquiétante; les offres publiques de placement ont réussi assez facilement à dissoudre les agglomérations de chômeurs dans les régions libérées.

Le sous-secrétariat des Postes et Télégraphes a communiqué la note suivante : Comme il fallait s'y attendre après la discussion de mardi à la Chambre des députés, on a constaté dans la journée d'hier un certain nombre de retraités dans les bureaux de Paris.

Les industriels de la région parisienne chez le ministre de l'Intérieur

On nous communique la note suivante : Le groupe des Industries métallurgiques, mécaniques et connexes de la région parisienne, dont les adhérents occupent plus de 215.000 ouvriers, a été créé par le ministre de l'Intérieur. La délégation a exposé que les modalités de relèvement énumérées dans la note de M. Labour, en vue de la prochaine discussion au conseil municipal, sur la question de traitements et salaires de la Ville de Paris et du département de la Seine ne lui semblaient pas correspondre aux principes qui doivent être suivis en la matière.

La délégation a souligné tout d'abord l'importance considérable des augmentations envisagées pour les catégories A, B, C, augmentations qui vont de 21 à 32 0/0, soit plus de 25 0/0 en moyenne. Un écart aussi subtil et aussi brusque constituerait une anomalie absolue dans les conditions normales de la progression des salaires, anomalie qui ne pourrait se légitimer qu'en cas d'écarts correspondants dans le coût de la vie.

Or, les constatations relatives aux conditions de vie sont connues avec précision grâce aux travaux de la commission d'étude du coût de la vie du département de la Seine — ne permettant en rien de pareilles conclusions. Sans doute, les augmentations des salaires des employés sont loin d'être adaptées aux indices du coût de la vie (au point d'ailleurs, a-t-il été signalé en passant, de créer une situation qui risque de constituer un véritable danger pour les besoins du recrutement des cadres des administrations). Par contre, pour les catégories de base, l'adoption des propositions consacrerait un pourcentage d'augmentation très supérieur au pourcentage d'augmentation du coût de la vie.

Sur ce point, les industriels ont exposé leur polémique de fixation des salaires; il faut avoir le courage de dire, il faut faire comprendre aux intéressés que des fixations de salaires qui consacrent ainsi un dépassement des besoins de l'industrie constituent une duplicité véritable vis-à-vis du personnel. Sous l'apparence facile d'accorder un mieux-être aux salariés, elles concourent à précipiter les difficultés économiques et financières, lesquelles absorbent toutes les augmentations de salaires nominales du salaire. C'est une attitude de moindre effort et de manque de confiance dans l'avenir du pays, manque de confiance génératrice de malaise, qui doit être évitée.

Après l'interrogatoire de Dzindzibaze, qui a protesté contre l'attitude de Kandarelli à son égard, et les dépositions de quelques témoins, M. Paul-Boncour, répondant à l'avocat général Peignot, a élogieusement présenté la défense de l'accusé.

Le jury délibéra à peine, et, aux applaudissements de l'assistance, rapporta un verdict d'acquiescement.

La nomination des délégués sénatoriaux parisiens. La protestation des conseillers de gauche est rejetée.

Le conseil de préfecture de la Seine a rejeté la requête et les conclusions déposées par M. Le Troquer, conseiller municipal, tendant à l'annulation des opérations électorales relatives à la désignation, par le conseil municipal de Paris, des délégués sénatoriaux.

M. Justin Godart se préoccupe de la situation faite aux ouvriers de l'industrie du bâtiment.

M. Justin Godart, ministre du Travail, a convoqué hier matin les représentants des fédérations patronales et entrepreneurs de diverses régions en même temps que les délégués de la Fédération nationale des associations de patrons pour leur exposer la situation de cette industrie, notamment dans les régions libérées. Des informations recueillies auprès des uns et des autres il résulte que jusqu'ici la situation n'est pas inquiétante; les offres publiques de placement ont réussi assez facilement à dissoudre les agglomérations de chômeurs dans les régions libérées.

Le sous-secrétariat des Postes et Télégraphes a communiqué la note suivante : Comme il fallait s'y attendre après la discussion de mardi à la Chambre des députés, on a constaté dans la journée d'hier un certain nombre de retraités dans les bureaux de Paris.

Le conseil de préfecture de la Seine a rejeté la requête et les conclusions déposées par M. Le Troquer, conseiller municipal, tendant à l'annulation des opérations électorales relatives à la désignation, par le conseil municipal de Paris, des délégués sénatoriaux.

LF. GEORGIN DZINDZIBAZE QUI TENTA DE TUER SON COMPATRIOTE KANDARELLI EST ACQUITTÉ PAR LE JURY

Un écho de la lutte qui se poursuit entre la Géorgie et le gouvernement des Soviets a retenti, hier, à la cour d'assises. On y jugeait le Géorgien Basile Dzindzibaze, accusé de tentative de meurtre sur son compatriote Kandarelli. Dzindzibaze était venu en France, il y a cinq ans, pour suivre les cours de l'Ecole d'agriculture de Montpellier. L'occupation de la Géorgie par le gouvernement soviétique ayant entraîné la suppression de la subvention que lui faisait, pour ses études, le gouvernement national géorgien, Dzindzibaze songea à retourner dans sa patrie.

Apprenant que son compatriote Kandarelli, président de l'Union des étudiants transcaucasiens, qui habitait Berlin depuis cinq ans, se trouvait à Paris, Dzindzibaze vint le voir afin de l'aider, par son intermédiaire, d'obtenir un visa des autorités soviétiques de Berlin.

Kandarelli le reçut avec cordialité, et lui donna même de petits secours. Seulement, il arriva que le 5 novembre 1924, le journal la Géorgie nouvelle publia une déclaration d'un certain nombre d'étudiants géorgiens de Paris, préconisant le ralliement des forces géorgiennes au gouvernement des Soviets, et parmi les signataires de ce manifeste figurait le nom de Dzindzibaze.

Déjà révolté qu'on eût ainsi abusé de son nom, Dzindzibaze le fit encore bien plus lorsque, le 8 novembre, convoqué avec quatre de ses compatriotes dans l'hôtel où, rue Champollion, habitait Kandarelli, il entendit celui-ci à la veille de rentrer à Berlin, blâmer la résistance des Géorgiens au gouvernement des Soviets.

El, sortant brusquement de sa poche un revolver, il fit feu à cinq reprises sur Kandarelli, qui fut atteint de trois balles.

Celui-ci survécut à ses trois blessures, et le docteur Petit estime qu'il n'en résultera pas d'infirmité permanente.

Après l'interrogatoire de Dzindzibaze, qui a protesté contre l'attitude de Kandarelli à son égard, et les dépositions de quelques témoins, M. Paul-Boncour, répondant à l'avocat général Peignot, a élogieusement présenté la défense de l'accusé.

Le jury délibéra à peine, et, aux applaudissements de l'assistance, rapporta un verdict d'acquiescement.

La nomination des délégués sénatoriaux parisiens. La protestation des conseillers de gauche est rejetée.

Le conseil de préfecture de la Seine a rejeté la requête et les conclusions déposées par M. Le Troquer, conseiller municipal, tendant à l'annulation des opérations électorales relatives à la désignation, par le conseil municipal de Paris, des délégués sénatoriaux.

M. Justin Godart se préoccupe de la situation faite aux ouvriers de l'industrie du bâtiment.

M. Justin Godart, ministre du Travail, a convoqué hier matin les représentants des fédérations patronales et entrepreneurs de diverses régions en même temps que les délégués de la Fédération nationale des associations de patrons pour leur exposer la situation de cette industrie, notamment dans les régions libérées. Des informations recueillies auprès des uns et des autres il résulte que jusqu'ici la situation n'est pas inquiétante; les offres publiques de placement ont réussi assez facilement à dissoudre les agglomérations de chômeurs dans les régions libérées.

Propos de bonne humeur POUR EN AVOIR UN...

J'avais promis, et j'étais tenu, il y a un mois environ, mon ami Georges des Brouillards, et il m'avait raconté son bonheur et son malheur tout ensemble. Il était fiancé à la charmante Mlle Delatour; ils étaient faits pour s'entendre. Ils s'adoraient, et ils étaient forcés de retarder leur union pour la stupide raison à la mode : ils ne trouvaient pas d'appartement.



« Il y a quinze jours, place de l'Opéra, je l'aperçus. Il m'aperçut. Bientôt, l'air radieux, il me prit par le bras avec l'énergie du monsieur qui va vous « en conter un bien bon » !

« Ça y est ! Je me marie, me dit-il. J'ai un appartement. Et je te donne en cent par quel moyen... J'appris l'autre semaine qu'une vieille demoiselle, détentricrice d'un appartement avec bail, au 240, rue de la Trinité, était sur le point de passer de vie à trépas. Je me précipitai chez le géant, qui me dit que j'étais le quatrième inscrit sur la liste des postulants. Homme aimable et juste, il réservait le logis au premier de ces messieurs. Qu'en suis-je fait ?

« Quoi ? Si je suis, ahuri. Qu'en suis-je fait à ma place ? répéta Georges. Moi, j'obtiens les noms des numéros 1, 2 et 3. J'allai les trouver. J'obtins le désistement en versant à chacun dix beaux billets, de sorte que je me suis assuré la première place pour un pas de

porte de 30.000 francs, ce qui est minime par le galop actuel des temps ! Or, je viens d'apprendre que la pauvre vieille demoiselle est décédée hier. Je vais de ce pas chez mon gérant : dans un mois, mon vieux, je serai marié !

« Tu as une figure ! lui dis-je; alors, ton mariage ?

« Pas encore, me répondit-il, pas d'appartement !

« Mais celui que tu étais assuré pour 30.000 francs ?

« Ah ! mon pauvre vieux ! quand j'arrivai chez le gérant, il venait de recevoir une lettre d'un monsieur inconnu le priant d'adresser désormais les quittances de loyer à son nom car, pour avoir droit au bail, il avait épousé la vieille demoiselle in extremis ! — Claude Gével.

NOS ÉCHOS

Aujourd'hui

La flamme du Souvenir sera rallumée par les anciens du 50^e I. L. Sénat : Dans les bureaux, à 14 h. 30 (nomination d'une commission spéciale). Séance publique à 15 heures (projet de loi). Chambre des députés : Séance à 15 heures (question des loyers).

Cérémonies religieuses : Fête nationale de la jeunesse, au profit des allocations familiales, à 8 h. rue d'Abbeville. Comité de l'œuvre du Soldat français, à 14 h. 30, 42, rue de Valenciennes.

Cour de conférences : M. Henri Robert : « Un grand journal moderne », à 14 h. 30, 100, rue de Valenciennes. M. R. Le Gentil : « Thierry Sandre », chez M. Mme Atuel, Docteur Charcot à Premiers voyageurs au long cours; grandes expéditions de Christophe Colomb, à 16 h. 45, rue Saint-Jacques. M. L. Schindler : L'opéra et d'Hervé, à 16 h. Cercle militaire. — M. Pagot : « Le latin et l'ingénieur », à 16 h. 30, 41, rue Gay-Lussac. — Docteur Bédouin : « Les maladies psychiques », à la direction de la pensée, à 16 h. 30, 49, rue Saint-André-des-Arts. — M. Bloch : « L'Alsace pittoresque », au Palais de la Ville, 20, rue de la Harpe. — M. A. Renier : « Comment se sont formées les houilles du bassin franco-belge », à 16 h. 30, 184, boulevard de la Chapelle. — M. Lagrange : « Le végétarisme, capital auxiliaire de la lutte contre les poisons », à 16 h. 30, mairie, place Saint-Sulpice. — Club du Faubourg, à 16 h. 30, 40, rue de Valenciennes. — M. G. G. : « Les idées révolutionnaires en Italie au 18^e siècle », à 17 h. 45, Institut catholique. — R. P. Kahn (hommes), à 18 h. 30, Saint-Germain, 10, rue de Valenciennes. — M. G. G. : « Les idées révolutionnaires en Italie au 18^e siècle », à 17 h. 45, Institut catholique. — R. P. Kahn (hommes), à 18 h. 30, Saint-Germain, 10, rue de Valenciennes. — M. G. G. : « Les idées révolutionnaires en Italie au 18^e siècle », à 17 h. 45, Institut catholique. — R. P. Kahn (hommes), à 18 h. 30, Saint-Germain, 10, rue de Valenciennes.

Cérémonies religieuses : à 16 h. église de la Madeleine (au profit des missions russes). Les églises de la paroisse de la Madeleine, à 16 h. 30, rue de Valenciennes. — M. G. G. : « Les idées révolutionnaires en Italie au 18^e siècle », à 17 h. 45, Institut catholique. — R. P. Kahn (hommes), à 18 h. 30, Saint-Germain, 10, rue de Valenciennes. — M. G. G. : « Les idées révolutionnaires en Italie au 18^e siècle », à 17 h. 45, Institut catholique. — R. P. Kahn (hommes), à 18 h. 30, Saint-Germain, 10, rue de Valenciennes.

Réunion des unions paroissiales du 4^e arrondissement (hommes), présidence de M. G. G. rue de Valenciennes, à 16 h. 30, rue de Valenciennes. — M. G. G. : « Les idées révolutionnaires en Italie au 18^e siècle », à 17 h. 45, Institut catholique. — R. P. Kahn (hommes), à 18 h. 30, Saint-Germain, 10, rue de Valenciennes. — M. G. G. : « Les idées révolutionnaires en Italie au 18^e siècle », à 17 h. 45, Institut catholique. — R. P. Kahn (hommes), à 18 h. 30, Saint-Germain, 10, rue de Valenciennes.

Le général Noyé, ministre de la Guerre, a offert, hier matin, un déjeuner en l'honneur du général Surr.

M. de Moro-Giafferi, assisté de M. Labbé, directeur de l'Enseignement technique, a visité hier les chantiers de construction de l'Enseignement technique, à l'Exposition des arts décoratifs.

La Société de géographie de Riga, capitale de la Lettonie, vient d'être à l'honneur d'être membre d'honneur non latinien. M. Jean Brunhes, professeur de géographie humaine au Collège de France.

La Cie Internationale des Wagons-Lits pourra dorénavant servir dans ses wagons-restaurants le Turpin Monopole, grand vin blanc de Bordeaux, qui voit ainsi consacrer une fois de plus sa réputation.

UN VŒU DES PRÉSIDENTS DES CHAMBRES DE COMMERCE CONTRE LE PROJET DE LOI SUR LES GRANDS RÉSEAUX

L'Assemblée des présidents des chambres de commerce s'est émise d'un projet de loi déposé le 29 janvier 1925 par le ministre des Travaux publics et tendant à soumettre à l'agrément du gouvernement la nomination des membres du comité de direction des grands réseaux de chemins de fer et des hauts fonctionnaires des compagnies de chemins de fer.

L'Assemblée estime que ce projet de loi modifierait la convention conclue le 23 juin 1921 entre l'Etat et les compagnies, convention portant, en son article 6, que « le comité de direction est composé, pour chacune des compagnies, de deux administrateurs désignés par le conseil d'administration et du directeur ». Cette convention étant bilatérale, ne saurait être modifiée par le fait d'une seule des parties contractantes.

En conséquence, l'Assemblée a adopté un vœu protestant énergiquement contre ce projet de loi et demandant au Parlement de le repousser.

D'autre part, dans sa réunion trimes-trielle, tenue sous la présidence de M. Louis Pradel, l'Union des offices de transport et des P. T. T. des chambres de commerce de France a discuté, avec les délégués des administrations, la question de la mise en vigueur des tarifs de chemins de fer et des frais accessoires.

A son avis, les chambres de commerce doivent être préalablement consultées, avant toute modification de ces tarifs.

D'autres questions, notamment celles du transport des produits métallurgiques, de la mise en vigueur du nouveau régime des colis postaux, de la simplification du système de tarification, etc., ont été ensuite examinées.

Enfin, l'Union a émis le vœu que l'Etat, au lieu de vouloir s'attribuer un pouvoir de gestion dans les compagnies de chemins de fer, borne son rôle au pouvoir de contrôle prévu par les conventions et le cahier des charges.

LA CATASTROPHE DE BÉZIERS

M. Albert Milhaud, député de l'Hérault, a adressé à M. de Néel, président de la Caisse des victimes du devoir, la lettre suivante :

Monsieur le président, Le conseil d'administration de la Caisse des victimes du devoir, fondé par le Syndicat de la presse parisienne que vous présidez, a bien voulu accorder des secours immédiats (importants et des pensions aux veuves et aux enfants des sauteleurs disparus au cours de la catastrophe de Béziers.

Je tiens à vous remercier sans retard et à remercier la presse parisienne de cette initiative généreuse et spontanée. Je suis également interprète de mes collègues parlementaires du département.

Mais c'est principalement au nom de M. Suchon, maire de Béziers, empêché de se rendre auprès de vous, que je veux vous dire les sentiments de gratitude de la municipalité et de la ville tout entière. M. Suchon vous rendra certainement son prochain voyage à Paris, combien votre intervention a été appréciée par notre population. Sans appel et sans délai, vous avez donné le moyen de subvenir à de cruelles infortunes. Soyez-en sincèrement et publiquement remercié.

Veuillez aussi trouver loi, monsieur le président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs et de ma dévouée sympathie.

M. Dommergue recevra, le 18 mars, M. Philippe Kahn, avocat d'office, le chef de « Capoules » condamné à mort par les assises de Douai, qui sollicitera la grâce de son client.

Savon Dentifrice GELLÉ FRÈRES Le meilleur de tous les Dentifrices

MAISONS EN BOIS Type 2 pièces N'ATTENDEZ PAS LE PRINTEMPS pour commander votre MAISON Profitez des conditions toutes spéciales de vente pour l'hiver

il faut vouloir... Exigez toujours et partout

Le Chalet Parisien MAISONS EN MAÇONNERIE en matériaux de choix, entièrement terminés, à partir de 8.900 frs

TOUR DU MONDE DEUX GOSSES

Les gars, tous à bord du Swallow! Mais sa voix s'élevait dans sa gorge. Le Swallow, toutes voiles dehors, filait dans la direction de la passerelle. C'était Tagore qui, profitant de ce que tous les hommes avaient sauté à bord du Crown, était sorti de sa cachette, et, après avoir tranché l'amarrage qui retenait le cutter attaché au ponton s'éloignait vers le large.

Surcouf GRAND ROMAN-CINÉ INÉDIT par ARTHUR BERNÉDE QUATRIÈME CHAPITRE UN CŒUR DE HÉROS

« Je puis envoyer un de mes hommes ? Les vieilles personnes, reprenait gaiement le Malouin, ont besoin d'être traitées avec beaucoup de ménagements. C'est juste. — Aussi je préfère aller chercher moi-même celle que je vous destine. Et Surcouf s'éloigna, salué par les Joyeux bourgeois de l'assistance. Quelques instants après il revenait avec la dame Jeanne dans laquelle nous l'avons vu introduire, à bord du Swallow, une dose de narcotique. De nouvelles acclamations saluèrent son retour. Surcouf déposa sa jeune femme sur la table et, pompement, il annonça : — Ce vaste flacon renferme un rhum provenant des caves de sir Archibald Murray, le plus riche planteur de la Jamaïque. — Sir Archibald m'en a fait cadeau en retour de quelques menus services que j'avais et l'avantage lui rendire. — Je possède, ainsi que vous le savez, un rhum véritablement remarquable, particulièrement aromatique et dont seul sir Archibald possède le secret. — C'est, je vous le répète, un chef-d'œuvre, une merveille. Surcouf avait rempli les verres de ses hôtes ainsi que celui de Duterte et le sien. — Sir Portham goûta le premier. Il se recueillit un instant, puis il déclara avec la solennité d'un juge que ce rhum était un chef-d'œuvre, un chef-d'œuvre, un chef-d'œuvre. — On avait raison, capitaine, ce rhum est doué d'une saveur toute particulière qui vous déroute un peu le palais au premier abord, mais qui ensuite,

ajoute un moelleux étrange et fort délicat à son bouquet naturel. — Je vous engage, messieurs, à vider vos verres à la santé de ce cher capitaine. Tous obtempérèrent et burent... sauf Surcouf et Duterte qui, après avoir échangé un rapide coup d'œil, avaient profité de l'attention générale pour se répandre à terre le contenu de leurs verres. — Sir Portham, ravi de l'ambiance, allait se lancer dans une véritable étude comparative des différentes marques de rhum répandues sur le globe, lorsqu'un planton s'en vint lui apporter un pli urgent. — Depuis son aventure de la Queen Elizabeth, le commodore admettait qu'on le dérangeait lorsqu'il était à table, surtout quand il s'agissait des affaires de service. — Après s'être courtoisement excusé auprès de ses convives, il ouvrit le message, le parcourut et s'écria sur un ton d'indifférence : — Je ne suis pas fâché d'être débarrassé de ce prisonnier-là ! — Quel coup ? Interrogeait Surcouf, sur le ton le plus innocent du monde. — Mais du corsaire Marcof, parbleu ! — Comment ! s'exclama Duterte, en feignant le plus vif étonnement, Marcof est ? — Mais oui ! reprenait le commodore et L'Amirauté nous donne l'ordre de le remettre demain à sir John Moore, attorney général, qui est chargé de le ramener en France, escorté à la Tour de Londres. — Quel bon débarras ! s'écriait le lieutenant de vaisseau Wallace Trimm, Surcouf, tout en versant une nouvelle

rasade de rhum à son hôte, insinuant légèrement : — Sans doute craignez-vous une évacuation ? — Ici, scandait le commodore avec une belle assurance, c'est impossible. Je vous avoue cependant que je n'ai pas sans redouter que son ami Surcouf, qui, parait-il, est de retour à Saint-Malo, et avec lequel il avait cherché à correspondre, ne tentât le diable. — Surcouf n'est pas bien à craindre, nous soulignait le corsaire avec un imperturbable aplomb. — Pourquoi ? — Pourquoi ? — Je ne sais pas, mais il se marier et qu'il se remène en guerre de course. — N'empêche, affirmait sir Portham, en vidant pour la deuxième fois son verre de rhum, que j'aimerais mieux le voir se balancer au bout d'une vergue que de le voir en prison.

aguts. Tandis qu'un marin commençait à hisser les voiles, les autres, conformément aux instructions qu'ils avaient reçues, se massèrent à l'avant du cutter, prêts à s'élever à bord du ponton, dès la première alerte. — Surcouf et Duterte gagnèrent alors la partie du pont sur laquelle donnait l'entrée des caïots. — Le sentinelle qui se tenait au sommet de l'escalier, les prenant tous deux pour des officiers anglais, se figea en une attitude de respect. — Surcouf s'avança vers le factionnaire, et lui barra le passage en disant : « L'Amirauté nous a interdits de descendre dans les prisons ! — Le Malouin scandait avec autorité : — Je veux voir le détenu Marcof ! — Pas sans ordre du commodore... riposta le factionnaire anglais. — Surcouf eut un sursaut de colère et voulut passer outre. Mais la sentinelle croisa la baïonnette. En un tour de main, le corsaire lui arracha son arme, et se précipita à dix pas, il se précipita dans l'escalier. — A moi ! proféra le factionnaire. — Mais déjà Duterte s'était élancé vers le cutter en criant : — A nous ! s'écria le factionnaire. — Un véritable tremblement se ran sur le pont du Crown et se précipita sur les soldats anglais qui étaient accourus à l'appel de la sentinelle. — Tandis qu'un véritable corps à corps se livrait, Surcouf s'élançait vers l'escalier en hurlant : — Marcof ! me voici ! — Un autre cri lui répondit, lointain, comme ébranlé : — Surcouf ! Surcouf ! par ici... par ici ! C'était Marcof, qui, du fond de sa

géoie, avait entendu et reconnu la voix de son ami. — Le Malouin, guidé par la clarté du falot, se précipita dans le couloir de casemate dans laquelle était enfermé Marcof, se précipita sur le factionnaire qui, jour et nuit, faisait les cent pas devant la geôle. — Avant que celui-ci ait eu le temps de se mettre à la défensive, Surcouf l'assomma à moitié d'un formidable coup de poing qui l'étendait à terre inanimé, et, enjambant son corps, il se trouvait en face de la porte qui se ouvrait sur la cellule de Marcof. — Mais Surcouf n'entraînait vers la porte. Il était temps. En effet, un détachement de la garnison casernée dans cette cellule accourait à la rescousse au pas gymnastique, le long duquel qu'il était allé au Crown. — Alors Surcouf, riant de ses hommes, leur cria :

« Les gars, tous à bord du Swallow! Mais sa voix s'élevait dans sa gorge. Le Swallow, toutes voiles dehors, filait dans la direction de la passerelle. C'était Tagore qui, profitant de ce que tous les hommes avaient sauté à bord du Crown, était sorti de sa cachette, et, après avoir tranché l'amarrage qui retenait le cutter attaché au ponton s'éloignait vers le large. — Trahisson ! s'écria Surcouf, au comble de la fureur. — Mais il n'y avait pas une seconde à perdre. — A la vue du ventif qui leur arrivait, les soldats du Crown, qui, privés de leurs chefs, n'avaient pu opposer au choc inattendu de ces corsaires, n'avaient pu résister, commençaient à se ressaisir, à se regrouper, et ils esquissèrent une contre-attaque. — Mais Surcouf, enjambant sa tunique, clamait : — L'eau ! les gars ! A l'eau tout le monde ! — L'intrépide corsaire, après s'être débarrassé de sa tunique, se précipita à la mer, entraînant avec lui Marcof et ses compagnons. — Le détachement de fusiliers arrivait au pas accéléré sur le pont du Crown, mais ce fut un déchargement de mousqueterie dans la direction des fuyards, qui avaient disparu dans la nuit. — Tout en s'élançant victorieusement et soutenant Marcof affaibli par plusieurs mois de captivité, Surcouf criait : — Courage ! Amis ! Amis ! Courage ! Ils nous tiennent pas encore ! (A suivre.) Film Sté Cinéma, Edit. Pathé-Consort

DERNIERE HEURE

LE CONSEIL DE LA S. D. N. DOIT DECIDER AUJOURD'HUI DU SORT DU PROTOCOLE

La Grande-Bretagne et l'Italie se livrent à une rude offensive contre le projet de pacte de sécurité élaboré à Genève en septembre dernier, tandis que la France, et les autres puissances membres du conseil en assurement la défense

Genève, 11 mars (dép. Petit Parisien). — Une foule de délégués et de journalistes se pressent ce matin autour d'une cartouche affichée dans le hall du Palais des Nations et qui représentait « l'enterrement du protocole de Genève ». On y voyait le secrétaire général, sir Eric Drummond, officiant en surplis au-dessus d'un cercueil autour duquel s'agitait les dominions britanniques camouflés en fossoyeurs. En face de lui, le conseil, ayant à sa tête M. Chamberlain appuyé sur une bêche, figurait la famille éplorée. Par ordre supérieur, la cartouche fut supprimée. Mais elle porte juste. L'impression générale, ce soir, est en effet qu'on va au-devant de difficultés sérieuses. Tout porte à croire que le ministre des Affaires étrangères britannique, appuyé par M. Scialoja, sera plus catégorique encore qu'on ne le prévoyait ces jours derniers. Bien que l'affaire doive revenir régulièrement devant l'Assemblée de septembre, il faut donc abandonner tout espoir de voir l'Angleterre s'associer à la tentative de sauvetage sur laquelle on comptait beaucoup.

M. Briand n'a reçu ses dernières instructions que cet après-midi pour la décisive séance de demain, qui doit décider du sort du protocole. Il s'attachera évidemment, dans sa réponse, à maintenir les grands principes de collaboration internationale proposés par M. Herriot et Mac Donald.

M. Benès interviendra en qualité de rapporteur et de représentant de la Petite Entente. Les cinq Etats représentés au conseil et qui apposeront leur signature au bas du protocole après celui de la France, le défendent également. Mais la formule d'ajournement sur laquelle on espérait de se mettre d'accord, ce soir, au cours d'un dîner offert par sir Eric Drummond, ne saurait masquer le désaccord fondamental qui existe désormais entre les thèses française et britannique.

Le protocole, sous sa formule actuelle, est donc condamné et subira le même sort que le projet de traité d'assistance mutuelle élaboré précédemment à l'inspiration de lord Robert Cecil et qui devint caduc par suite de l'abstention anglaise.

Il ne faut pas oublier cependant que vingt Etats ont signé le protocole et y tiennent fermement. Malgré tout, il y aura là pour la France à l'Assemblée prochaine une carte nuaquique à jouer, et le sentiment général dans les cercles de la Société des Nations est que les négociations qui se poursuivent actuellement entre Paris, Londres, Bruxelles et Berlin, auront finalement leur épilogue à Genève. Après l'échec des divers projets de pactes régionaux, on sera bien obligé de revenir à cette « organisation supérieure de la paix », dont parlait M. Herriot.

Le contrôle militaire et l'admission du Reich dans la S. D. N.

Avant de revenir à la question du protocole, qui domine de haut toutes les autres, le conseil s'est occupé cet après-midi, en séance privée, de l'organisation du contrôle militaire et de la réponse à faire à la note de M. Stresemann concernant les conditions dont l'Allemagne prétend entourer sa demande d'admission dans la Société des Nations.

En ce qui touche le contrôle militaire, on n'arrive toujours pas à s'entendre sur le régime de la zone démilitarisée sur le Rhin et la question sera ajournée. On s'est mis d'accord, par contre, sur un projet de loi conçu en termes extrêmement courtois, invitant le gouvernement allemand à poser sa candidature et à s'en remettre, pour le reste, à l'Assemblée, seule souveraine.

Paul du Bochet.

LE CONSEIL DES MINISTRES A ENVOYE DES INSTRUCTIONS A M. BRIAND

Nous avons signalé hier qu'il avait été décidé, au cours de la conférence présidée, mardi soir, au Quai d'Orsay, par M. Edouard Herriot, que la France défendrait demain à Genève le protocole de sécurité élaboré en septembre dernier. Cette attitude a été précisée de la façon la plus complète dans une déclaration dont le président du Conseil a donné connaissance, hier matin, à ses collègues, réunis à l'Élysée, sous la présidence du chef de l'État, et qui a été unanimement approuvée par eux.

Transmise aussitôt à Genève, à M. Briand, elle servira de développement par lui aujourd'hui devant le conseil de la Société des Nations, après l'intervention du ministre des Affaires étrangères britanniques.

M. Klotz et le maire d'Amiens célèbrent à Londres l'amitié franco-britannique

Londres, 11 mars (dép. Petit Parisien). — La British League of Help, qui préside M. Gwynne, directeur du Morning Post, a offert, aujourd'hui, un lunch d'honneur à M. Klotz, ancien ministre des Finances, et à M. Garmartin, maire d'Amiens, qui sont venus à Londres s'informer des dispositions du gouvernement britannique au sujet de l'érection du Panthéon de la Somme.

Des discours célébrant l'amitié franco-britannique ont été prononcés par MM. Gwynne, Klotz et Garmartin.

L'ÉTAT DE LORD CURZON

Londres, 11 mars (dép. Petit Parisien). — Les médecins de lord Curzon déclarent que, bien que le malade ait passé une nuit agitée, son état est assez satisfaisant.

M. Litvinof remplacera M. Tchitcherine au ministère des Affaires étrangères

Copenhague, 11 mars (dép. Havas). — Suivant une dépêche de Moscou à l'« Extrablatt », M. Litvinof remplacera M. Tchitcherine au ministère des Affaires étrangères.

LE JEU DES CANDIDATURES A LA PRÉSIDENCE DU REICH CONTINUE A BERLIN

La droite, craignant que le Dr Jarres ne soit jugé trop réactionnaire, propose le Dr Gessler, dans l'espoir de gagner les voix des démocrates, le ministre de la Reichwehr étant inscrit à ce parti

Berlin, 11 mars (dép. Petit Parisien). — Chaque journée suscite en Allemagne un nouveau candidat à la présidence de la République et c'est la droite qui mène le jeu des combinaisons. Le Dr Jarres était manifestement trop marqué de l'estampille réactionnaire pour compter sur les voix démocrates et sur celles de la gauche centriste, le comité de Label, chargé de mettre au point la question des candidatures, a eu l'idée aujourd'hui de proposer le Dr Gessler, ministre inamovible de la Reichwehr, homme de von Seeckt et des états-majors. Le comité von Label avait pu présenter cette candidature bouffonne parce que Gessler, qui aurait naturellement les voix de tous les nationalistes et des militaristes, est inscrit par ordre au parti démocrate; les démocrates se devraient donc de soutenir leur collègue. En outre, le Dr Gessler est un Allemand du Sud et catholique, deux points qui le rendraient sympathique aux centristes et aux fédéralistes.

Une seule voix s'est opposée à la candidature du Dr Gessler, celle de M. Stresemann. En sortant de la commission des affaires étrangères, on a parlé du pacte de garantie, le ministre a exprimé l'avis que la candidature Gessler serait mal accueillie à l'étranger, où l'on croirait à l'instauration d'une dictature militaire plus ou moins camouflée.

M. SIMONS ENTRERA AUJOURD'HUI OFFICIELLEMENT EN FONCTIONS

Berlin, 11 mars (dép. Havas). — M. Simons, président intérimaire du Reich, est arrivé à Berlin, ce matin, il a été salué par le chancelier et le secrétaire d'État à la présidence. Demain il prètera serment devant le Reichstag et prendra officiellement possession de ses fonctions.

M. Simons résidera à la présidence.

M. Coolidge abandonnerait la nomination de M. Warren au poste d'attorney général

Washington, 11 mars (dép. Pet. Parisien). — La suite d'une conférence qui a eu lieu, aujourd'hui, à la Maison Blanche, entre le président et dix sénateurs républicains, on croit savoir que M. Coolidge abandonnera son projet de nommer M. Warren au poste d'attorney général. C'est, paraît-il, M. James Cox Davis, directeur général des chemins de fer qui serait prochainement nommé par M. Coolidge pour remplir les fonctions d'attorney général.

Une princesse de Braganca hérite de plus de 13 millions de dollars

New-York, 11 mars (dép. Petit Parisien). — On annonce que la fortune laissée par Mrs Jean de Saint-Cyr, de San-Francisco, s'élève à quarante millions de dollars. Elle sera partagée entre son mari, son fils, M. R. Stewart, et sa fille, la princesse Michel de Braganca.

La princesse Michel de Braganca, née Anita Stewart, épousa le 15 septembre 1902, à Tulloch (Écosse), le prince Michel, petit-fils du prince Miguel, qui fut roi de Portugal du 30 juin 1828 au 26 mai 1834.

Une motion travailliste relative aux accords diplomatiques repoussée aux Communes

Londres, 11 mars (dép. Petit Parisien). — M. Trevelyan, ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Mac Donald, a développé, aux Communes, une motion portant que nul traité, ni nul accord diplomatique, impliquant directement ou indirectement des obligations nationales, ou une coopération militaire, navale ou aérienne, ne soit conclu avec une puissance étrangère sans l'assentiment préalable du Parlement.

Répondant à M. Trevelyan, M. Mac Neill, sous-secrétaire d'État permanent au Foreign Office a déclaré: « Les droits nationaux, en politique étrangère comme en politique intérieure, sont toujours sauvegardés, attendu qu'un gouvernement ne peut véritablement se maintenir que dans la volonté nationale. »

La motion Trevelyan a été repoussée par 255 voix contre 133.

THORNE, ACCUSÉ D'AVOIR ASSASSINÉ SA FIANCÉE A COMPARU DEVANT LA COUR D'ASSISES

Londres, 11 mars (dép. Petit Parisien). — Thorne, le jeune fermier de Crowborough, accusé, comme on sait, du meurtre de sa fiancée, miss Elsie Cameron, a comparu aujourd'hui devant la cour d'assises de Lewes. Au nom du ministère public, sir Harry Justice Bennett a soutenu l'accusation dans un réquisitoire qui a occupé la majeure partie de l'audience. Il a conclu en demandant contre l'accusé un verdict de culpabilité sans circonstances atténuantes.

Après une courte discussion, à l'unanimité des jurés, le verdict a été prononcé: Thorne est coupable.

Après une courte discussion, à l'unanimité des jurés, le verdict a été prononcé: Thorne est coupable.

Après une courte discussion, à l'unanimité des jurés, le verdict a été prononcé: Thorne est coupable.

Après une courte discussion, à l'unanimité des jurés, le verdict a été prononcé: Thorne est coupable.

Après une courte discussion, à l'unanimité des jurés, le verdict a été prononcé: Thorne est coupable.

Après une courte discussion, à l'unanimité des jurés, le verdict a été prononcé: Thorne est coupable.

Après une courte discussion, à l'unanimité des jurés, le verdict a été prononcé: Thorne est coupable.

Après une courte discussion, à l'unanimité des jurés, le verdict a été prononcé: Thorne est coupable.

Après une courte discussion, à l'unanimité des jurés, le verdict a été prononcé: Thorne est coupable.

Après une courte discussion, à l'unanimité des jurés, le verdict a été prononcé: Thorne est coupable.

Après une courte discussion, à l'unanimité des jurés, le verdict a été prononcé: Thorne est coupable.

UNE VASTE ORGANISATION DE TRAITÉ DES BLANCHES EST DECOUVERTE A MARSEILLE

Trois femmes sont arrêtées et on recherche quatre traquants

Marseille, 11 mars (dép. Petit Parisien). — Le Petit Parisien a relaté ce matin les conditions dans lesquelles avaient été arrêtées à Marseille un nommé Joseph del buen, 50 ans, et trois femmes: Benée Paris, de 40 ans, rue Baudin, 1; Saint-Quen, 47 ans, rue de la République, 1; Nodier, et Marie Lallane, 5, rue du Heider, ces deux dernières de Paris. Celles-ci, appréhendées dans les bureaux de la préfecture au moment où elles venaient retirer des passeports, ont été conduites, au cours de leur interrogatoire, à une vaste association opérant à Paris et à Marseille pour recruter des Jeunes filles et des jeunes femmes et les envoyer en Amérique ou en Égypte pour les vendre comme esclaves.

Ces trois femmes, Paris, Lallane et Laval, sont actuellement écrouées pour vagabondage. Del Buca, qui leur avait fait obtenir les passeports, d'abord arrêté, a été mis en liberté provisoire. Il semble qu'il traitait tout un rôle de commissionnaire. La police recherche Alexandre Durente, qui organisait les départs, et deux autres individus, dont le rôle n'est pas exactement établi: Daniel Viel, 11, rue Garibaldi, et Auguste Bizeret, et Auguste Riardo, trente-deux ans, né à Bône.

Le registre de l'hôtel où ont logé les femmes porte également mention d'un nommé Perrève, que la police recherche.

CELLE QUI TUA SA SŒUR

Mlle Anna Levassor, cette couturière qui, le 16 février, 2, rue de Penthièvre, tua sa sœur Anais, dans les conditions que le Petit Parisien a relatés, a été interrogée hier, par M. Bertrand, juge d'instruction, en présence de son défenseur. Elle a été confrontée ensuite avec M. Bertou, avocat, propriétaire de l'immeuble, qui a déclaré que l'ordonnance d'expulsion avait été prise à la demande des locataires du sixième, Mlle Anais Levassor étant tuberculeuse au dernier degré. L'inculpée a protesté avec véhémence contre cette déclaration.

Elle sera examinée au point de vue mental par le docteur Rogues de Fursac.

Le pseudo-ingénieur n'est qu'un escroc

Nanti de feuilles d'expédition sur les chemins de fer portant des cachets paraisant authentiques, un individu, se disant ingénieur, se présente depuis quelque temps chez des négociants en ouvrages, en grains ou matériaux de construction, et leur déclare que les importantes quantités de marchandises indiquées sur les feuilles restent en souffrance dans les bureaux de la gare. Momentanément, il ne peut acquitter certains frais de transport; il se montre si persuasif que souvent les négociants n'hésitent pas à lui consentir des avances variant de 3.000 à 20.000 francs. Or, le pseudo-ingénieur n'est qu'un habitué escroc. C'est un nommé Jean-Marie Labordère, cinquante-deux ans, originaire du Rhône, que la police recherche.

La quadruple collision d'autos de l'avenue des Champs-Élysées

Le propriétaire de la torpée inculpée d'assassinat par imprudence. L'enquête ouverte par M. Lefebvre, commissaire du quartier des Champs-Élysées, sur les responsabilités de la quadruple collision d'automobiles survenue lundi, à 23 heures, avenue des Champs-Élysées, et où le chauffeur de taxi Goujon, trouva la mort, vient de conclure à la responsabilité de M. Vaham Mizayant, dit Marc Vannier, quarante-deux ans, expert en art orfèvre, 44, avenue des Champs-Élysées, qui a été inculpé, hier, d'homicide par imprudence. Plusieurs témoins ont, en effet, déclaré que l'expert roulait à une allure excessive.

Mme GALLAND, QUI TUA SON MARI EST RECONNUE IRRESPONSABLE

Mme Marie Galland qui, le 29 décembre, tua d'un coup de revolver son mari, forgeron, au moment où il sortait de son domicile, 72, rue de l'Agriculture, à Goussier, croyant que son mari avait chez elle, 15, rue de Clotay, à Colombes, pour mettre du poison dans son sel, avait été reconnue irresponsable par M. Rogues de Fursac, médecin aliéniste, a bénéficié d'une ordonnance de non-lieu. Elle va être internée.

LA FÉDÉRATION RADICALE SOCIALISTE DE LA SEINE A TENU SÉANCE HIER SOIR

La Fédération radicale socialiste de la Seine s'est réunie hier soir sous la présidence de M. Ripault. Des laïques, la séance, M. Fieschi a demandé le vote d'un blâme, relevant la contradiction qui existe d'une part dans l'exclusion du parti radical de M. Albert Sarraute, et d'autre part dans sa nomination à l'ambassade de Turquie. Après un échange de vues, ce blâme n'a pas été voté.

M. Desvieux, conseiller municipal, en a conclu un long exposé de la situation financière.

La Fédération de la Seine donne ensuite l'investiture aux membres du comité des candidats aux prochaines élections municipales: MM. Desvieux et Roussel, conseillers municipaux sortants; Robert Bos (Val-de-Grâce); Raymond Gruy (Sourdon); Aimand Touche (Folie-Mélicourt); Pouineau (Saint-Ambroise); Rêré (Père-Lachaise).

Un abrégé de la séance a été lue en l'honneur de la Seine. M. Ripault fut part de la décision prise par la commission exécutive de la Fédération: la commission estime, après avoir étudié les forces dont dispose le parti radical et les autres partis, qu'un candidat radical ne pourrait pas être élu, mais que les autres radicaux pourraient être élus. M. Mesureur, dit qu'il avait été élu. La commission a donc décidé de poser les deux questions: « Est-ce que la Fédération doit élire un candidat radical? » et « si elle ne présente pas de candidat, sur quel candidat les délégués sénatoriaux nommés du parti doivent-ils porter leurs voix? »

Après une courte discussion, à l'unanimité des membres du parti, il a été décidé de présenter à l'unanimité, elle décide de laisser les délégués sénatoriaux membres du parti libres de voter au cours des élections municipales pour celui des candidats radicaux qui leur paraîtra le plus certainement susceptible de battre le candidat du bloc national.

La Fédération de la Seine offrira le 3 avril, à MM. Caillex et Malvy un banquet auquel nous participeront que les membres du parti.

Les marchands de meubles contre la fermeture du dimanche

Le syndicat des marchands de meubles neufs et d'occasion, brocanteurs et parties similaires du département de la Seine avait organisé, hier soir, sur le café du Globe, une réunion de protestation contre la fermeture du dimanche des établissements vendant des meubles au public. Les assistants ont voté à l'unanimité un ordre du jour protestant contre la fermeture de fermeture le dimanche par les marchands de meubles et d'occasion n'employant comme personnel que leur famille.

M. Rainaldy a inauguré, hier, les travaux de l'Office national des combustibles liquides institué par la loi du 10 janvier 1923, en présence à l'installation du conseil d'administration.

LE BUDGET AU SÉNAT

On a trouvé, d'autre part, le récit de l'incident qui a marqué la séance de la commission des finances du Sénat à propos de l'ambassade du Vatican.

Après le discours de M. Paul Doumer, rapporteur du budget de la Guerre, a fait un exposé d'ensemble de la situation de notre armement. Le général Hirschauer, rapporteur du budget de l'Aéronautique, a ensuite présenté un tableau de notre aviation militaire, maritime et civile.

En ce qui concerne le budget des Affaires étrangères (M. Reynaud, rapporteur), la commission a voté l'ensemble des crédits sans y apporter de grandes modifications ou réductions, sauf sur trois points importants.

1° Le chapitre 9, concernant le traitement du personnel des ambassades, pour lequel était proposée une réduction administrative de 300.000 francs, concernant les auxiliaires permanents de ces services, n'a finalement pas été adopté par le Sénat. 2° Les chapitres 59, 60 et 61, qui autorisent des ouvertures de crédit pour la création d'un service central d'Alsace-Lorraine, non votés par le Parlement, ont été supprimés jusqu'à une nouvelle décision législative des deux Assemblées. 3° Le chapitre 61 bis, relatif à l'application du Concordat dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, a été réservé jusqu'après audition de M. Herriot.

La commission a ensuite examiné et voté le budget de l'Intérieur (rapporteur, M. Schrameck), le budget des Beaux-Arts (rapporteur, M. Chastagnol) et les articles réservés du budget des P.T.T. en même temps que les articles de la loi de finances qui concernent les recettes de ce budget.

L'ensemble des réductions opérées sur ces différents budgets s'élève à 25.384.075 francs, ce qui porte à plus de 575 millions l'ensemble des économies sur le budget général.

Aujourd'hui, examen des budgets de l'Instruction publique, des Finances, de l'Agriculture, de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale.

A L'UNION RÉPUBLICAINE DU SÉNAT

Un groupe de l'Union républicaine du Sénat, M. Henry Chéron, son président, a fait un exposé de la situation budgétaire et financière.

Il a montré que, grâce aux efforts réussis du gouvernement et des Chambres depuis 1919, le budget est arrivé au point où l'équilibre peut être réalisé à la condition d'éviter des dépenses nouvelles et d'écartier toute atteinte aux recettes actuelles de l'État.

En ce qui concerne le problème de la Trésorerie, il a rappelé que la plupart des échéances de 1923 s'appliquent à des bons émis pour les périodes de plein droit renouvelables. Ces bons ne peuvent donc donner lieu cette année à aucune charge sur l'épargne ou le Trésor si les porteurs n'en sollicitent pas le remboursement. Il en est de même pour les bons ordinaires, si le mouvement habituel d'échange entre souscriptions et remboursements se poursuit normalement. C'est donc un pur problème de confiance et chacun doit, pour sa part, en faciliter la solution.

Le groupe a longuement délibéré sur cet exposé. Il a été d'avis que les efforts doivent être faits pour réaliser la concordance nationale. Le vote par le Sénat d'un budget simple et clair et d'une loi de finances respectueuse de tous les intérêts légitimes, qu'ils soient moraux ou matériels, doit être un des éléments immédiats de cette confiance.

Le groupe qui, selon sa méthode, place l'intérêt général au-dessus de toutes les controverses politiques, est résolu à ne rien négliger de ce qui dépend de lui pour que soient assurées au pays la sécurité, la tranquillité dont il a le plus impérieux besoin.

UNE DÉCLARATION DES CARDINAUX ET ARCHEVÊQUES FRANÇAIS

Les cardinaux et archevêques de France, qui tiennent actuellement à l'archevêché de Paris, leur assemblée de carême, ont rédigé une longue déclaration sur les lois dites de laïcité. Celles-ci, dit en substance le document, sont des violences plutôt que des lois; elles sont injustes, parce que contraires au droit divin; contrairement, aussi, à nos intérêts temporels et spirituels.

Pour les combattre, les prélats ont envisagé deux tactiques: l'une, emportée, consistant à demander l'inconvénient de laisser les lois obéir leur effet; l'autre, plus active, qui déclare ouvertement la guerre au laïcisme et à ses principes.

C'est cette dernière qui a prévalu. Les moyens préconisés sont une propagande intense par l'affiche, la presse, les conférences, les catéchismes; des pétitions à adresser aux parlementaires, et, enfin, les manifestations imposantes que permet la multitude des catholiques.

LE TRUC DE L'ARGENTIN DÉARGENTÉ

Également vêtu, un jeune homme se présentait aux bureaux de la commission de la maison de grains du quartier Saint-Germain-l'Auxerrois, déclarant être M. Peyrou, fils d'un habitant de Buenos-Ayres, qui est un des plus vieux clients de cette maison. Le directeur se confondit en courtoisie et le jeune homme et homme et même l'invita à sa table. Mais en quittant son hôtel, l'« Argentin » déclara qu'il avait oublié de toucher un mandat de 500 francs, ce qui fut aussitôt fait. Cependant, hier, ne voyant pas revenir le fils de son riche client, le directeur fut pris de soupçons, et alla entre la chose à M. Chabrol, commissaire du quartier. Un des inspecteurs, M. Jeanblanc, se souvint alors avoir arrêté, il y a dix-huit mois, un Argentin ayant commis une escroquerie analogue dans le quartier de l'Europe. Il se rendit à l'adresse du faux Peyrou, un nommé Carlos Gustavos Kotte, trente ans, fil des yeux.

LE DÉCAPITÉ DE BEZONS

La première brigade mobile de Versailles croit avoir acquis la certitude que les trois Algériens consignés mardi à la disposition de la justice ne sont pour rien dans le meurtre de leur compatriote Kasi. Les employés de tramway se sont souvenus, en effet, de l'heure précise où les Algériens prirent le tram au pont de la Seine, et M. Grésillon, commissaire, a déduit de leur déclaration, dans le laps de temps écoulé entre la rixe et ce départ, les « sidi » n'auraient pu transporter le cadavre dans le noyau, le décapiter, puis aller le jeter dans le canal. Ils n'ont donc jamais été tenus en état d'arrestation sous l'inculpation de vagabondage spécial.

On recherche quatre autres Algériens qui, le soir du crime, furent vus en compagnie de la victime.

Du malheur d'avaloir son dentier en dormant sur un banc...

...Ou la triste aventure d'un employé des Transports en commun

Hier soir, boulevard Voltaire des passants furent attirés par les cris de douleur d'un homme qui se tordait sur un banc, incapable d'extraire le mal dont il souffrait. Il fut emmené au commissariat de police pour y recevoir des soins.

Là, un peu calmé, l'inconnu après avoir décliné son identité, Georges Camus, employé à la S. T. C. R. P. fit le récit de son malheur. Ayant bu un peu plus que de raison, il se trouva soudain indisposé et entre deux boquets avait avalé... son dentier.

M. Camus fut envoyé à l'hôpital Saint-Anoine où l'on s'efforça de resituer le dentier à sa destination primitive qui est de glisser dans la bouche et non au fond de l'estomac, mais en dépit de tous les efforts, le dentier se refuse à « sortir ».

LA MORT MYSTÉRIEUSE DU GARÇON DE BUREAU

La fin tragique de M. Jean Bautés, le garçon de bureau dont le cadavre fut découvert dans les locaux de la Société des Transports départementaux, 12, rue Pierre-Charron, avait provoqué, nous l'avons dit, une enquête d'assassinat; sans un de ses collègues. Le veilleur de nuit qui remplaçait Bautés, et son « rival », l'auteur des menaces le visant, ont été confrontés, hier soir, par M. Lefebvre, commissaire de police, avec plusieurs témoins. Le garçon de bureau a reconnu avoir proféré ces menaces à l'égard de son « rival », le gardien de nuit. Mais il se défend d'être pour quelque chose dans la mort du garçon de bureau Bautés. M. Lefebvre va attendre maintenant les conclusions du docteur Paul, qui pratiquera cet après-midi l'autopsie de la victime, pour savoir s'il y a eu crime ou seulement accident.

LE BRÛLÉ VIF DE ROINVILLE

L'enquête sur les circonstances dans lesquelles l'ouvrier de battage Blain trouva la mort à Roinville, dans la roulotte où le carrier Trémeau lui avait donné l'hospitalité, semble compter sur la culpabilité de ce dernier, qui a été maintenu en état d'arrestation. Sa compagne, la femme Mignot, a été mise en liberté provisoire.

A propos de l'affaire Raimondi

On nous prie de faire observer que, contrairement à ce qu'on a annoncé certaines informations, il est absolument inexact que les gendarmes, en Italie, aient à subir les trois quarts de la peine encourue par les malfaiteurs qu'il peut arriver de laisser échapper. Le défaut de surveillance, en pareil cas, est passible d'une peine disciplinaire qui, d'ailleurs, ne dépasse jamais cinq à six mois de prison.

En football l'armée britannique bat l'armée française par 3 buts à 0

Le second match du tournoi « triangulaire » entre les équipes des armées britannique, belge et française s'est disputé hier après-midi à Amstelveen. L'armée britannique a battu l'armée française par 3 buts à 0.

LE BANQUET DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES DE LA PAIX

Le banquet organisé par la délégation permanente des sociétés françaises de la paix a eu lieu hier soir au restaurant universitaire. Son objet était d'honorer l'organisation internationale du travail et la Société des Nations.

FAITS DIVERS

Tué par l'éclatement d'une meule. Un ouvrier polisseur, M. Edmond Subjean, trente-cinq ans, 4, rue Albert, travaillant dans un atelier rue des Terres-aux-Curés, a eu le crâne fracturé par l'éclatement d'une meule électrique malheureux à succomber au arrivant à la Pitié.

Les accidents de la rue

Rue de la Roquette, M. Jean Flaquet, soixante-six ans, domicilié 48, rue de Chemin-Vierge, est renversé par une camionnette en mouvement contournant Saint-Antoine. Place d'Italie, le scierien cycliste, Paul Lardé, du treizième arrondissement, est renversé par une automobile. Le chauffeur, tracteuriste, est admis à la Pitié; le chauffeur, auteur de l'accident, M. Edmond Becleris, quarante ans, a été gardé à la disposition de la justice.

Le gardien de la paix Fiette, du sixième arrondissement, de service au Pont-Saint-Michel, est enroulé par une auto et blessé à la jambe droite.

Une automobile dont le conducteur a pris la fuite, a renversé, boulevard Mac Donald, M. Eugène Gaillet, habitant 222, rue d'Aubervilliers. Grièvement blessé, celui-ci a été admis à Saint-Louis.

Les désespérés

Sans domicile et sans travail, un Italien de trente ans, Aristide Zani, se jetait hier matin, à six heures, dans le canal Saint-Martin. Le gardien de la paix Alfred Pleau, parvint à retirer de l'eau le désespéré qui recut au poste de secours voisins les soins que nécessitait son état.

Neurosthénique, Mme Marie-Anne Lefebvre, quarante-huit ans, femme de lettres, 3, rue Paul-Boncour, à Neuilly, s'est suicidée en se jetant sous une rame du métro à la station « Concorde ».

LES COURSES

AUTEUIL

Prix de la CHRISTIANITÉ. Haies, handicap, — 5.000 fr., 3.100 mètres. R. Kahn, insensibles, 70 H. Haes. L. Taceout, Fanatique, 674 R. Caron. P. Wolnansky, Vaulerent, 63 W. Andrews. A.V. Picard, 24 Cyprien, 64 G. Mitchell. E. Lazard, Valparaiso, 68 Lescaelle. G. Roguet, Income Tax, 63 W. Haes. H. Kahn, Chat Fourré, 605 Salmon. G. Beauvois, Framboisier, 606 W. Haes. G. Philidor, Médhia, 604 F. Cook. E. Chantrel, Champerret, 69 A. Kallier. G. Guérlain, Ulette, 600 A. Paris.

Prix de la MÈRE

Steeple-chase, — 10.000 fr., 3.500 m. environ. J. Hennessy, Nimon, 67 Thibault. André Bouché, Ambroise, 67 R. Caron. P. Aga Kahn, Neuville Bois, 63 Bush. A. Tripault, Béryl, 63 J. Luc. E. Contour, Le Liban, 62 S. Singer. F. Chippault, Longchamp, 60 A. Kallier.

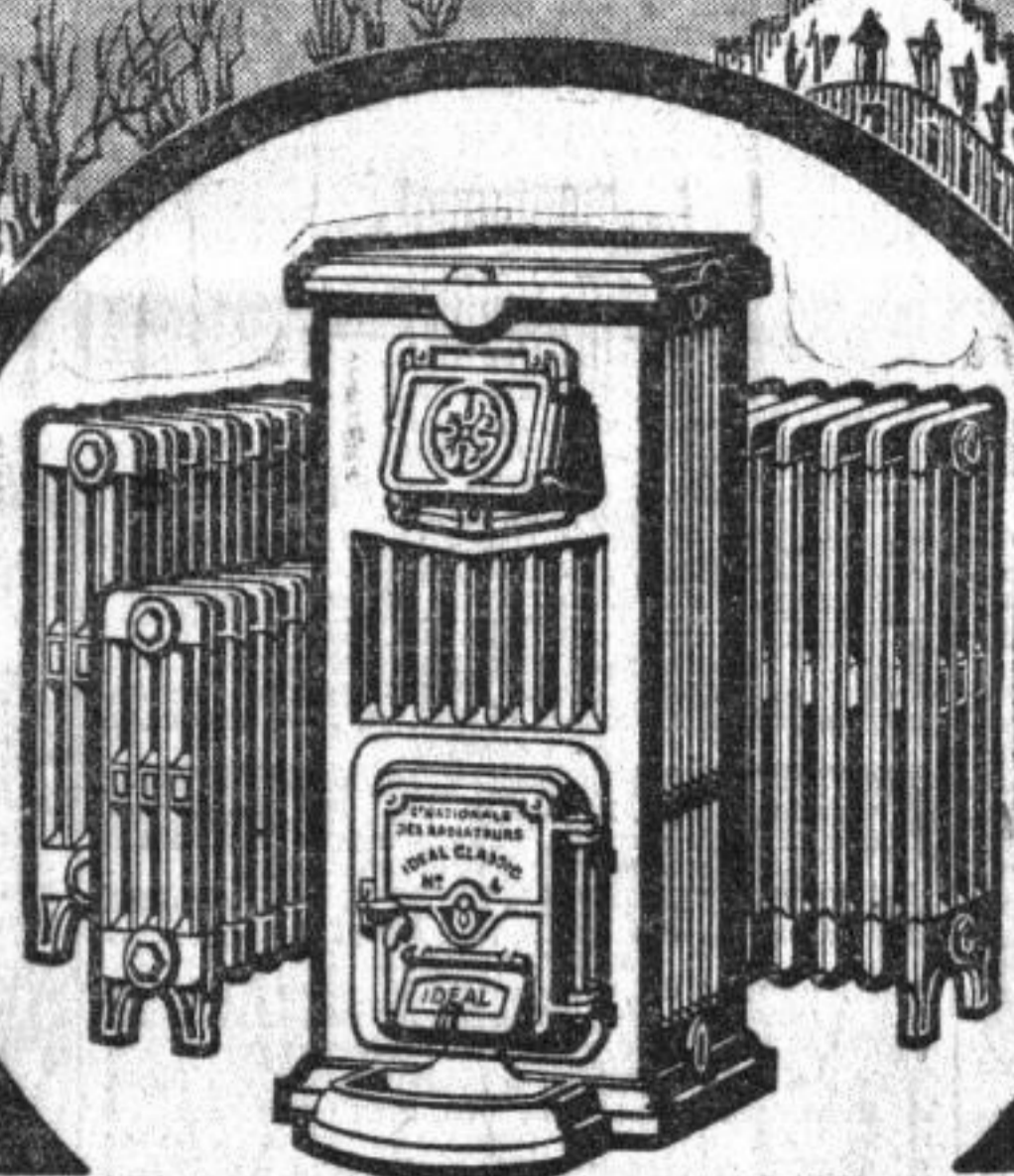
Prix GRANDMASTER

Steeple-chase, handicap, — 15.000 fr., 3.800 m. A. Fouras, Ypsilanti, 724 non part. Le Vaillet, 674 J. Luc. W. Widsten, Salam, 624 R. Petit. V. Rivaud, Larobette, 624 E. Haes. H. Hobson, Kaspar, 605 J.-B. Lassus. E. Toucher, Bavière II, 60 R. Caron. Gaston Clerc, Vieux Marché, 60 T. Robinson. S. Yn. Platt, Religieuse, 60 X.

Prix REVENUS

Haies, — 10.000 fr., 2.40

à la campagne comme à la ville
Il s'impose



Le Chauffage "IDÉAL CLASSIC"

peut, en effet, être installé dans toutes les habitations (pavillons ou appartements) de 3 à 10 pièces, auxquelles il assure très économiquement le maximum de confort et d'hygiène. La Chaudière "IDÉAL CLASSIC" n'exige que deux chargements par 24 heures et brûle anthracite, coke ou bois. Ce système de chauffage permet, en outre, d'obtenir sans frais supplémentaires un service continu d'eau chaude pour tous les besoins domestiques.

La Notice illustrée N° 20 est envoyée franco sur demande.

COMPAGNIE NATIONALE DES RADIATEURS 149, Boulevard Haussmann, 149 PARIS (8^e)

SOYEZ MALIN
et sachez profiter de nos offres
Il faut demander AUJOURD'HUI
LE CATALOGUE SPÉCIAL

Sensationnelle
Mise en Vente

PRIME
A TOUT ACHETEUR

Salle à Manger argentier
CHÊNE CIRÉ

1250. »

1495. »

Chambre à Coucher
ACAÏOU ET BRONZES

1225. »



Salle à Manger
VIEUX CHÊNE

Quantité d'autres Meubles, tous plus avantageux l'un que l'autre.

Il faut avoir le Catalogue.

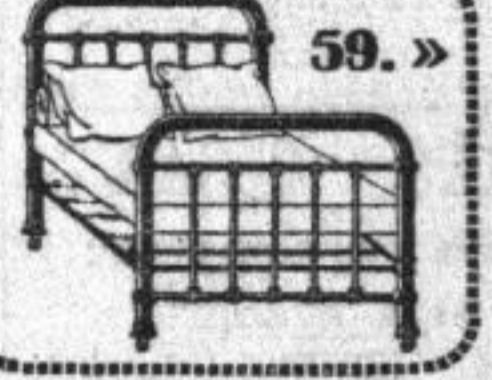
AU LIT DOR
MAISON FONDÉE EN 1859

PARIS - 58 et 60, Rue Rambuteau (III^e) - PARIS
129 et 131, Avenue Ledru-Rollin (XI^e)



Chambre Louis XVI
NOYER CIRÉ FRISÉ

Expéditions
gratuites
Port
et Emballage.



Lit fer courbé, 2 places.
Avec literie complète. 215. »

59. »

CYCLE EYLLÉ CYCLE

Tous Modèles. Tous Modèles.



Ouvrez l'œil!

LIVRE CONTRE un 1^{er} VERSEMENT de 40^{fr} et 10 MOIS de CRÉDIT à 40 francs par mois soit 26 sous PAR JOUR avec une GARANTIE LÉGALE de 3 ANS

DEMANDE de CATALOGUE GRATUIT (à sans adresse) A cette demande ne vous engage à rien

SOCIÉTÉ COMMERCIALE "INTERLABOR", 116, Rue Choron, PARIS-9^e CAPITAL: 1 MILLION 500.000 FRANCS

INTERLABOR

CUSCUTINE FOULON LAXATIF - DÉPURATIF MERVEILLEUX LES CONSTIPÉS (R. G. Ponton 54515). 3 tr. l'étal dans les Pharmacies FOULON et G^o, Pharmacie ERMONT (Seine-et-Oise).

MACHINES A TRICOTER

Fournitures accessoires Apprentissage gratuit à tout acheteur Victor BRESSON 82, rue Saint-Sauveur Concessionnaire de la MARQUE "DIAMANT"

TIMIDITÉ

vaincus sans retour R. SUARD, Spécialiste Vincennes - Notice 0.25

BELLE JARDINIÈRE

RAYON SPÉCIAL Vêtements tout faits ENFANTS et JEUNES GENS

COSTUME N° 886, jersey laine, mailles fines, coloris divers, garniture opposition, 4 an. 29^{fr}. 3 fr. en plus par âge.

COSTUME MARIN N° 700 Belle serge bleue, 3 ans. 69^{fr}. 3 fr. en plus par âge.

COSTUME BLOUSE N° 874 draperie nouveauté, 7 ans, depuis. 79^{fr}. 3 fr. en plus par âge.

COL cellulaire blanc 3.90 oxford blanc 4.25

CASQUETTE tissu du vêtement. 15^{fr}.

Baume Tue-Nerf Miriga Gélification MAUX DE DENTS instantanée. C'est la seule préparation véritable radicale des maux de dents. Prix: 50 centimes pharmaciens. Envoi n° contre 6.50 adressé à P. GIRAUD, Pharm^o, 8, rue St-Denis, LYON-OUILLINS.

LES USINES NATIONALES DE LITERIE

33, Grande-Rue, 7, rue Baudin et 2, rue de Pantin, LE PRE-SAINT-GERVAIS (Seine) CINQ MAISONS DE VENTE A PARIS (seulement)

125, Rue Lecourbe (XV^e) 29, Rue du Buisson-S-Louis (X^e) 29, Boulevard de la Villette (X^e) 26, Avenue Trudaine (IX^e) 74, Rue de la Roquette (XI^e)

En MARS Inauguration

des Agrandissements de notre SUCCURSALE, 74, Rue de la Roquette

A CETTE OCCASION DANS TOUTES NOS MAISONS DE VENTE PENDANT TOUT LE MOIS DE MARS tous nos articles, lits, sommiers, matelas, couvertures, couvre-pieds, etc., seront

GRANDE VENTE RÉCLAME VENDUS 50% au-dessous des cours actuels

(à partir d'un achat de 150 fr. il sera offert une couverture)

LIT tout cuivre centre carré gros piliers carrés Série N

Complet avec toute sa literie n° 2 pers. 139^{fr} Lit NATIONAL, N° 0 Lit NATIONAL, N° 15

COUVRE-PIEDS africain, bel tissu de laine égypte, recouvert de 95^{fr} OREILLER plume pour 2 pers. 9.50 TRAVERSIN plume pour 2 pers. 13.50 EDREDONS grandis, recouverts de beau tissu blanc, or, grenat. 69^{fr} COUVERTURES pour 2 personnes 55^{fr} MATÉLAS pour 1 personne. 45^{fr} 55^{fr} MATÉLAS pour 2 personnes. 49^{fr}

Il y a garantie absolue de trouver dans nos magasins pendant au moins un mois, tous les articles annoncés aux prix indiqués ici. Envoyez-nous votre adresse, vous recevrez gratuitement notre CATALOGUE ILLUSTRÉ en COULEURS.



Petits nous ne vous oublions pas!

Vous pouvez vous aussi comme les grandes personnes collaborer au

LIVRE D'OR du TOBLERONE

LE VRAI CHOCOLAT AU LAIT SUISSE AUX AMANDES ET AU MIEL et gagner grâce à votre talent l'un des prix offerts par

TOBLERONE

JEUNES POÈTES - LITTÉRATEURS EN HERBE - GENTILS DESSINATEURS - AIMABLES PHOTOGRAPHES

Demandez chez le fournisseur de votre maman la notice explicative qui vous sera remise gratuitement

75.000 frs de PRIX S. A. CHOCOLAT TOBLER (Case 12) TALENCE - BORDEAUX



Asthmatiques, Catarrheux: soignez vos poumons!



Tout malade faible des bronches, faible de poitrine, doit soigner ses poumons pour les rendre plus aptes à supporter les changements de température. Les remèdes ne manquent pas; aucun n'a mérité la préférence du corps médical comme le Sirop des Vosges CAZÉ.

Avec lui, et très rapidement, la respiration reprendra son cours normal, les crachats diminueront, la toux cessera. Asthmatiques, Catarrheux, ne soyez pas sceptiques, tournez-vous de tous côtés, interrogez votre médecin, et tous vous diront que le Sirop des Vosges CAZÉ a fait merveille dans votre cas.

En 1914, M. Péroux, café de la Mairie, à Gouzon (Creuse), nous écrivait ceci:

" Monsieur, j'aimerais pouvoir vous remercier de vive voix; j'étais asthmatique et je ne pouvais plus respirer. Par moment, j'avais des crises d'étouffement qui me duraient à fort longtemps et des quintes de toux que rien ne pouvait calmer. Après une cure avec votre Sirop des Vosges CAZÉ, je me trouve admirablement soulagé et presque guéri: « on dirait que je suis dans un autre monde. »

En 1921, il nous écrivait ceci: " Oui, je ne puis que vous confirmer ma lettre de 1914. Votre Sirop des Vosges fait à toujours merveille chez moi. Chaque hiver j'en fais une cure. A la moindre toux j'y ait et recouvre et je suis tranquille après. "

Sirop des Vosges CAZÉ

Toutes Pharmacies. Le flacon: 6 fr. 75; les 2 flacons contre mandat de 12 fr. 50 adressés aux Laboratoires CAZÉ, Avenue de Châtillon, 82 bis, Paris. Brochure gratuite sur demande.

MALADÉS DÉSESPÉRÉS

reprenne courage! La Merveilleuse Méthode entièrement végétale pour un prêtre a découverte, vous GUÉRIRA SUREMENT.

Les 20 Cures de l'Abbé HAMON

le Diabète, l'Albumine, les Bronches, (Toux, Bronchites, Asthmes, etc.), les Rhumatismes, les Maux d'Estomac, (Crampes, algues, mauvaises digestions, lourdeurs, etc.), les Maladies des Nerfs, du Cœur, (Palpitations, etc.), des Reins, du Foie, des Voies urinaires, de la Peau, du Sang, les Ulcères varicelleux, les Ulcères de l'Estomac, la Constipation, etc., etc.

RIEN QUE DES PLANTES

Er. Laboratoires Botaniques, dep 10 89, Boul. Sébastopol, Paris (2^e)

CUROMAL guérit le mal



Voilà votre sauveur

eczémas, dartres, psoriasis, acnés démangeaisons, rougeurs furoncles, boutons, ulcères, tumeurs

Le traitement comprenant un flacon CUROMAL avec une boîte pilules gratuite, se vend à fr. 50 toutes pharmacies. Env. teo contre 9.50 adress. à P. GIRAUD, pharmacien, Laboratoire du Rhône, LYON-OUILLINS.

HERNIE

Si vous êtes atteint de hernie, vous n'avez de soulagement qu'avec les bandages entièrement élastiques du Dr L. BARRERE, munis du nouveau Obturateur Plastique, à pression souple. Cette dernière découverte du célèbre spécialiste assure définitivement la guérison, sans gêne, des hernies les plus fortes. L'Obturateur Barrere est, malgré sa souplesse, absolument indérformable et se dure indéfiniment.

Brochure et essai gratuits sur 25^{fr} du Dr L. BARRERE, 3, Boulevard du Palais, PARIS. - SUCCURSALES: 20, Rue de Châteaudun; 4, Avenue Philippe-Auguste et à Boulogne-sur-Mer, 44, Avenue J.-B.-Clément.

2 Maisons contiguës R. UMAIRE, 57 et 59, en fac. sur Rev. br. 13.000 f. et 17.700 f. Facil. de rém. M. à p. 80.000 f. 150.000 f. N° de D. C. 200.000 f. 48. Rev. rapp. PAS des PETITES-ÉCURIES 17.704 f. succ. 1^{er} aug. 4 APP^o LIBRE. M. à p. 450.000 f. Adj. ch. not. 31 mars. S'ad. M^o Girardin, n. 43, r. Richelieu.

TOURNAINE dévage ou Industrie, compren: 1^{er} mail, r-de-ch. 3 pièces, gr^e halié pressoir, gr^e gren. parq., serv., bassin, jard. à d. Belle vue. Px 70.000 f. S'ad. M^o Verneil, not. à Luyne.

OFFICIERS MINISTERIELS

Adjudication 21 mars 1925, à 3 h. 30, à Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir). MAISON DE CAMPAGNE à LORNAZE, pres. gare NOGENT-LE-ROI, 1 p. comm., jard. 1.700 m. S'ad. p^o visul. et renseignements. N^o Herpoux.

Adj. 6^h. M^o Thion de la Chaux, n. 8, bd Sébastopol, 20 mars, 4 h. 30. POTERIES Céramiques et Obj^{ts}, 2^{es} et vente à Vitry-s-M. à 3 p. 30.000 f. S'ad. M^o R. Aulin, adm. soc. 78, r. Anjou et au not.

PETITES ANNONCES CLASSEES FONDS DE COMMERCE

CONCOURS GENERAL AGRICOLE Les BACHES "POMEY" MAGASIN: 36, boulevard du Temple PARIS

USINE: 3, av. de la République IVRY-SUR-SEINE TELEPHONE: IVRY 33

Echantillon et prix sur demande franco LIBRAIRIE AGRICOLE Les meilleurs livres agricoles, horticoles

BIBLIOTHEQUE DES PETITES SOURCES DE RICHELIEU OUVRIER, AGRICULTURE, ELEVAGE, MEDICINE

CYCLES "CESAR" Vente au comptant et à crédit

VENTE DIRECTE SANS INTERMEDIAIRE Demandez catalogue et conditions

OPRES D'EMPLOIS Chef de rayon lainages-sourceries, industries, références indispensables

MAINT-D'ŒUVRE AGRICOLE Situation cond. tract. agric. On peut au court. E. M. A., rue Fromentin, Paris

REPRESENTATION Avenir lumineux centre Paris et dans départements

REPRESENTANTS pour offrir cartes, mandats, chèques, mandats

DEMANDES DE REPRESENTANTS Repres. ayant client, transports internat.

TISSAGE demande clients visiteurs la clientèle bourgeoise

SITUATION offerte à toute personne possédant un véhicule

Sélection génomologique Demandez représentation ou mieux

GENS DE MAISON On dem. fem. de chamb. sachant bien coudre

CONCOURS AGRICOLE Demandez représentation ou mieux

PROPRIETE AGRICOLE Propriété agricole à vendre

VOITURES D'ENTRÉE SALON de la VOITURE

LANDAUS 150 FR ANGLAIS A CHAUFFEUR NOUVEAU CATALOGUE 1928 FRANCE

CARNAVAL FARCES JOUETS PHYSIQUES

DIVERS TRAVESTIS tous genres

POUR RIRE EN SOCIÉTÉ L'ALBUM COMIQUE MODERNE

TERRAINS A vendre terrain à bâtir

TRANSPORTS-DIMENAGEMENTS A louer à la journée ou au mois

PAPIERS PEINTS Les dernières créations

DENTISTES Dentier posé dans la journée

COURS ET LEÇONS ECOLE DE COIFFURE pour DAMES

JOYEUX CARNAVAL Demandez catalogue de Farces

CHALET EN BOIS Vente à tempérament

LAINEUSES, SOIES, COTON Echantillons gratuits

Moteurs électriques INDUSTRIELS ET AGRICOLES

PIANOS OCCASION Piano grand, bon état

PENSIONS Pension familiale garçons

OCCASIONS A SOLDER AVEC ENORMES CAUSES TRANSFORMATION

STOCKS AMERICAINS et provenant de MINISTERES

ALIMENTATION Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

LA CHANCE ROMAN INEDIT DEUXIEME PARTIE APRES L'ORAGE III (suite) L'expert se frotta le nez. L'offre était tentante. André, en effet, payait bien. Mais Mme Blancherie ne payait pas mais plus. Pourrait-elle se mettre en service de Verfeuille sans que l'infamie major s'en doutât et le congédier ?

Il prit son parti, et regardant Verfeuille dans les yeux, il lui dit : — Je vous bien vous aimer... Que faut-il faire ? — Volé, dit-elle, la naissance. Vous allez parcourir les vingt marées de Paris et rechercher si ce nom figure sur les registres de l'une d'elles. — Après, nous verrons... Il fut trois jours au comptable pour accomplir sa tâche. — Entrez, dit-elle, il était allé à Neuilly, métro en ordre les écritures. Il n'avait pas vu Mme Blancherie, mais il avait réussi à faire parler la sous-maîtresse. — Et bien ! quel de nouveau, madame Marie ? — Celle-ci s'était bien fait un peu fier. Finalement, elle avait avoué le drame dont l'assie avait été le théâtre, l'autre nuit : la rentrée de la patronne, ses cris de douleur, son extrême détresse. — Elle avait ramené le pan de sa jupe sur sa tête. Ses yeux lançaient des éclairs. Mme Lepage et moi avions eu si peur que nous avions pris la fuite... Puis elle raconta l'histoire du paquet, ce colis étrange, les questions, les recherches, les heures de fatigue. — Comment ! vous le savez ? — Non, mais je l'ai deviné. — Vous êtes donc le diable... — Le diable, c'est beaucoup dire...

— Et bien ! quel de nouveau, madame Marie ? — Celle-ci s'était bien fait un peu fier. Finalement, elle avait avoué le drame dont l'assie avait été le théâtre, l'autre nuit : la rentrée de la patronne, ses cris de douleur, son extrême détresse. — Elle avait ramené le pan de sa jupe sur sa tête. Ses yeux lançaient des éclairs. Mme Lepage et moi avions eu si peur que nous avions pris la fuite... Puis elle raconta l'histoire du paquet, ce colis étrange, les questions, les recherches, les heures de fatigue. — Comment ! vous le savez ? — Non, mais je l'ai deviné. — Vous êtes donc le diable... — Le diable, c'est beaucoup dire...

— Et bien ! quel de nouveau, madame Marie ? — Celle-ci s'était bien fait un peu fier. Finalement, elle avait avoué le drame dont l'assie avait été le théâtre, l'autre nuit : la rentrée de la patronne, ses cris de douleur, son extrême détresse. — Elle avait ramené le pan de sa jupe sur sa tête. Ses yeux lançaient des éclairs. Mme Lepage et moi avions eu si peur que nous avions pris la fuite... Puis elle raconta l'histoire du paquet, ce colis étrange, les questions, les recherches, les heures de fatigue. — Comment ! vous le savez ? — Non, mais je l'ai deviné. — Vous êtes donc le diable... — Le diable, c'est beaucoup dire...

— Et bien ! quel de nouveau, madame Marie ? — Celle-ci s'était bien fait un peu fier. Finalement, elle avait avoué le drame dont l'assie avait été le théâtre, l'autre nuit : la rentrée de la patronne, ses cris de douleur, son extrême détresse. — Elle avait ramené le pan de sa jupe sur sa tête. Ses yeux lançaient des éclairs. Mme Lepage et moi avions eu si peur que nous avions pris la fuite... Puis elle raconta l'histoire du paquet, ce colis étrange, les questions, les recherches, les heures de fatigue. — Comment ! vous le savez ? — Non, mais je l'ai deviné. — Vous êtes donc le diable... — Le diable, c'est beaucoup dire...

— Et bien ! quel de nouveau, madame Marie ? — Celle-ci s'était bien fait un peu fier. Finalement, elle avait avoué le drame dont l'assie avait été le théâtre, l'autre nuit : la rentrée de la patronne, ses cris de douleur, son extrême détresse. — Elle avait ramené le pan de sa jupe sur sa tête. Ses yeux lançaient des éclairs. Mme Lepage et moi avions eu si peur que nous avions pris la fuite... Puis elle raconta l'histoire du paquet, ce colis étrange, les questions, les recherches, les heures de fatigue. — Comment ! vous le savez ? — Non, mais je l'ai deviné. — Vous êtes donc le diable... — Le diable, c'est beaucoup dire...

— Et bien ! quel de nouveau, madame Marie ? — Celle-ci s'était bien fait un peu fier. Finalement, elle avait avoué le drame dont l'assie avait été le théâtre, l'autre nuit : la rentrée de la patronne, ses cris de douleur, son extrême détresse. — Elle avait ramené le pan de sa jupe sur sa tête. Ses yeux lançaient des éclairs. Mme Lepage et moi avions eu si peur que nous avions pris la fuite... Puis elle raconta l'histoire du paquet, ce colis étrange, les questions, les recherches, les heures de fatigue. — Comment ! vous le savez ? — Non, mais je l'ai deviné. — Vous êtes donc le diable... — Le diable, c'est beaucoup dire...

FONDS DE COMMERCE (suite) Vins, liqueurs, boulangerie, épicerie, etc.

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

FONDS DE COMMERCE (suite) Vins, liqueurs, boulangerie, épicerie, etc.

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate

BOULEVARD Olive délicate



LE BALAI remplace balais, brosses, plumeaux et chiffons, est le seul qui le lustreront. Il recueille et retient la poussière au lieu de la déplacer.

SOCIETE FRANCAISE DE CREDIT AU MOBILE. CATALOGUE FRANCO LIVRAISON EN 24 HEURES FRANCO PORT ET EMBALLAGE.

FONDS DE COMMERCE (suite) MONTRE RECLAME A 15 FR.

OR ACHAT OR JUSQU'AU 15% DE BIJOUX BRILLANTS, Vx DENTIERES.

OR ACHAT OR JUSQU'AU 15% DE BIJOUX BRILLANTS, Vx DENTIERES.

OR ACHAT OR JUSQU'AU 15% DE BIJOUX BRILLANTS, Vx DENTIERES.



THERMOGÈNE

combat merveilleusement
**TOUX, RHUMATISMES, GRIPPES,
POINTS DE CÔTÉ, LUMBAGOS, etc.**

Dans toutes les Pharmacies 2 fr. 75

L'image populaire du « Pierrot crachant le feu »
doit se trouver au dos de chaque boîte.

CYCLES DEPREZ
(31^e année)
4, r. Meulay, Paris - Grand BARRAGES et FÊTES tous les Jours
Catalogue 1933 franco sur demande

FORTE REMISE
Bicyclettes Hommes depuis... 550 f.
Avec roue libre, frein arr., p.-bois 278 f.
Neuf 260, roue libre, frein, p.-bois 285 f.
Touristes l'anglais 340, Course 330 f.
Bicyclette libre, frein, p.-bois, carter, lat. 295 f.
Voitures enfants : landaus, dep. 175 f.
Landau pliant, dep. 150, 185 f. Charrette
dep. 99, 115 f. - Machines à coudre dep. 250, 440, 480, 570 f.
Avec meubles à rembourser : 450, 530, 625, 685, 739 francs.

N'achetez
**MONTRES, BIJOUX
PENDULES**
ORFÈVRES
sans consulter le CATALOGUE illustré
de 2.000 dessins, qui est envoyé
gratuit et franco sur demande par
G. TRIBAUDEAU

Fabr. Principal à BESANCON
4 Fourniers Frs - 28 Médailles d'Or
La plus ancienne
Fabrique française vendant directement au Public.

Paris, HEMERY, imprimeur-gérant, 18, r. d'Engliten.

MULES & SAVONS CAFES verts et torréfiés.
Représentants acceptés sur références.
BERNARD CARLI, SALON (Bouches-du-Rhône).



De la bonne santé le chemin est plus sûr,
Quand des Pilules Pink on fait une cure,

Les personnes d'expérience vous diront
qu'il est toujours salutaire de faire une
cure de Pilules Pink aux changements de
saison pour se garder en bonne santé.

Le fait est que chez certains tempéraments
délicats, les Pilules Pink opèrent une véritable
métamorphose. Et cela parce qu'elles reconstituent
et entretiennent la richesse du sang et
exercent sur le système nerveux, ainsi que sur
les fonctions de l'organisme une action stimu-
lante des plus heureuses.

Voici quelques éloquentes témoignages de l'efficacité des
Pilules Pink :

« Depuis un an, ma fille déprimait beaucoup — écrit
M^{lle} BARRET, Cl. Dominge.
Elle avait continuellement des maux de nez, aucun
appétit, et se plaignait toujours de douleurs dans le dos.
Je lui ai fait prendre six boîtes de Pilules Pink et elle est
maintenant en excellente santé. »

M. Rigaudie, à la Barde, par Saint-Moreil (Creuse) :

« J'ai été très satisfait des Pilules Pink pour mon fils
Edouard, âgé de 14 ans, qui fut continuellement malade
pendant trois mois. Il ne mangeait pas, il dormait mal, il
se plaignait de maux de tête. Les Pilules Pink lui ont
rendu une bonne santé. »

De M^{lle} Marie Pages, à la Fage, Commune de Coren,
par Saint-Flour (Cantal) :

« Il y avait bien longtemps que j'étais malade, je souffrais
de l'estomac, je n'avais pas d'appétit et j'avais continuellement
des maux de tête. Depuis que j'ai pris des
Pilules Pink, je me sens complètement vaillante. »

Les Pilules Pink donnent toujours d'excellents résultats
contre toutes les affections consécutives à l'appauvrissement
du sang et à l'affaiblissement du système nerveux.

Dans toutes les pharmacies, 4 fr. 25 la boîte,
plus 0 fr. 60 de timbre-taxe.

Intestins malades

Constipations atoniques, glandulaires, spasmodiques, Entérites
Appendicites, Typhlites, Sigmoidites, Auto-intoxication.

La constipation est toujours grave à cause de ses répercussions sur l'état général, se traduisant par : mauvaise mine, yeux cernés, fatigue, névralgies, pesanteurs abdominales, vertiges, dépression, langue chargée, mauvais sommeil. Souvent la constipation se complique d'entérite muco-membraneuse ou d'infection colibacillaire, avec inflammations rénales ou vésicales très pénibles et souvent redoutables. Chez la femme, la situation s'aggrave par propagation congestive ou inflammatoire à l'utérus et aux annexes. Les hernies, les appendicites sont fatalement condamnées à l'opération s'ils ne savent pas combattre victorieusement leur constipation souvent opiniâtre. Mais contre tous ces déséquilibres du ventre, contre toutes ces menaces, nous avons la

Cure Mathivat-Chatelguyon

libératrice des intestins noués et contractés ou, au contraire, mous et flasques. Elle se concrétise sous la forme des Grains de Chatelguyon-Mathivat, décongestifs, laxatifs, antitoxiques, à base de suc de plantes unis à des sels directs extraits de la puissante Source Chatelguyon-Mathivat. Aucun "cas", aussi ancien fût-il, ne saurait résister à leur action énergique quoique sans brutalité. Mais, pour avoir la certitude de bénéficier chez vous du célèbre principe de Chatelguyon, assurez-vous qu'on vous donne bien les véritables Grains Mathivat-Chatelguyon, je dis : Mathivat !

4 fr. la boîte dans toutes les bonnes Pharmacies, ou 3 boîtes franco-poste contre mandat de 12 fr. adressé aux Etablissements Mathivat de Chatelguyon (Puy-de-Dôme)

Renseignements gratuits sur la cure
à la célèbre Source Mathivat de
Chatelguyon ainsi que sur la station.

SI VOUS SOUFFREZ
DE
L'ESTOMAC

Si vous manquez d'appétit, si
votre digestion est difficile,
si, après les repas vous éprouvez
des crampes, des pesanteurs,
des tiraillements, c'est que
votre estomac est surmené et
qu'il a besoin de repos. Pour
reposer l'appareil digestif il
suffit de se mettre pendant quel-
ques semaines au régime du

PHOSCAO

Le plus exquis des déjeuners
Le plus puissant des reconstituants.

Le régime du Phoscao est conseillé par tous les méde-
cins aux malades, aux convalescents et aux vieillards.

ENVOI GRATUIT D'UN ÉCHANTILLON

Administration : 12, Rue de la Tour-des-Dames — PARIS

CRÉDIT PARISIEN DU MEUBLE

PARIS. 65, Rue de Dunkerque - PARIS

12 MOIS DE CRÉDIT
CHAMBRE A COUCHER LXVI
ACAJOU, LOUPE ET MARQUETERIE
APPLICATIONS BRONZE DORÉ

COMPRENANT : 1 Armoire 3 Portes Glace biseautée
1 Lit milieu Corbeille, 1 Grande Table de nuit Chiff.
PREMIER VERS : 400^{fr.} et 10 VERS : 200^{fr.}

Finances Part. & Emballage
DEMANDEZ NOTRE ALBUM ILLUSTRÉ

EXPOSITION

des MODÈLES et NOUVEAUTÉS de PRINTEMPS

COMPLET-VESTON 175^{fr.} COSTUME-TAILLEUR
PARDESSUS 175^{fr.} pour DAME

sur mesure ou tout fait

RIBBY

11 et 13, Bd Montmartre
PARIS

PIANO TOUTES MARQUES
Neufs et Occasions
ACHAT - ÉCHANGE
LABROUSSE, 51, rue Rivoli

15 fr. GARANTIE 5 ANS. Les 3 modèles : 426^{fr.}
Qualité sup., 184^{fr.}, les 3 modèles : 221^{fr.}
BRAC-HOMME : 221^{fr.}, Brac. Dame : 229^{fr.}
Qual. sup. : 225^{fr.}, Qual. sup. : 335^{fr.}

CHAÎNE CADUÛL avec cadres laqueés : 3 fr. en plus.
Eau contre remboursement (Ouvrez le dimanche)
DEMANDEZ CATALOGUE ILLUSTRÉ
Horlogerie KAPELUSZ, 28, rue de Rivoli, Paris

Sourds

Oïtes, Bourdonnements, Écoulements, Scie-
roses et tous maux d'oreilles rapidement guéris
par le BAUME RADIAL du DOCTEUR HEDERA.
Ce baume merveilleux empêche le durcissement du
tympan, l'absorption, le vitailis; Oïtes, Bour-
donnements disparaissent, les Écoulements se taris-
sant, les bouchons de cérumen se dissolvent, l'audition
redevient normale.

Demandez la Brochure gratuite.
Laboratoire G. ARTUS, 92, avenue de Clichy, Paris.

PALAIS de la NOUVEAUTÉ

7 Boulevard BARBES PARIS

NOUVELLE DIRECTION

JEUDI 12 MARS et jours suivants

NOUVEAUTÉS SAISON

de la

Casaque impressions toile de jolis coloris mode. 12.50	13.50	17.75	Ceinture de hanches en beau soie, ornée jolis dentelle genre broché côté façon léopard, fermetoir 4 jarretelles soie, double boutonage sur le côté, rose ou mauve. 24.))
Gilet impressions variées. 6.90			Pochette forme longue, très soignée, tabatière, poche et patto au dos, grande glace biseautée au rabat. Teintes mode, 23/10 28.))
Tablier à bavette, pour dames, beau Vichy 7.75			Souliers fantaisie, en verni ou che- vreaux, talon bottier, pour dames. Exceptionnel. 30.))
Combinaison forme Empire beau madé- polain, ornée jours fantaisie et joli motif brodé. 17.50			Richelieu chevreaux glacés, bouts vernissés, ornés cache- forme nouvelle. Pour hommes. Hors Cours 45.))
Très Parure en beau linon jolie dentelle noir, ornée de biens et brodé noir. La chemise Empire, ourlet jour 14.50			Raglan garbardin pour hommes, en soie beige exceptionnel. 75.))
La chemise Empire, ourlet jour 14.50			
La chemise Empire, ourlet jour 14.50			
La chemise Empire, ourlet jour 14.50			

8. Manteau 3/4
drapée fantaisie, dernière
nouauté fa-
çon soignée. 69.))

050. Chapeau laiza
toute mode, garni
de ruban et
fleurs. 27.))

F. Robe en garbardin de laine,
ornée d'un grain fan-
tasia, noir, marine, castor.
Du 40 au 46. 49.))

EF. 0607. Chapelier
Joli garni
jaune, quan-
ces mode. 13.50

Toile de Lyon fil et soie lavable,
recommandée pour
lingerie, nuances fines,ivoire et
noir, largeur 80 Le mètre 8.75

Crêpe marocain soie et laine, qua-
lité soignée, pour
robes et manteaux, en noir.
Largeur 102 Le mètre 25.))

Lainage écossais pour robes, cou-
tures nouvelles,
sur fond couleur tons mode.
Largeur 95 Le mètre 10.90

EXCEPTIONNEL
Gabardine extra pure laine, décatie,
recommandée pour cos-
tumes tailleur. Existe en marine, noir et
coloris de la saison. Le mètre 21.))

Moufle écossais drapée pure laine,
pour vareuses et
manteaux, dispositions nouvelles.
Largeur 140 Le mètre 19.50

Mousseline d'Alsace impressions
variées, pour peignoirs, blouses et tabliers,
choix variés en dessins et coloris
Largeur 90 Le mètre 3.50

Chambre à Coucher en hêtre patiné verni, motifs bronzes en appliques
compréant : 1 Armoire de jué de large, deux portes avec glaces
biseautées, 1 Lit de 129/155, 1 Table de nuit dessus marbre 890.))
O. 10198. La Literie complète composée de : 1 Sommier court, bonne qualité,
1 Matelas lainette grise, 1 Traversin plume en 130, 2 Oreillers
plume 62/85 325.))

Eponge uni pour robes et peignoirs, très belle
toutes nuances. Largeur 100 Le mètre 5.25

Eau de Cologne rectifiée 70 degrés, parfou-
mée avec essence natu-
relles, pour bains, frictions et toilette. 18.))
Le litre

Savon de Toilette pâte garantie pure,
de Cologne, fougère ou rose.
Exceptionnel. La boîte de 12 savons 6.90

Garniture seau et broc, émail extra et de
couleur. 15.90
Les 2 pièces

Seau hygiénique intérieur faïence extra
Grande taille 16.90

Séries casseroles émail rouge granité-
1^{er} choix 16.50
5 pièces de 12 à 20 La série

Peinture à l'huile (Palais de la Nou-
auté). Teintes :
crème, blanc, gris clair, gris force, vert clair, vert
foncé, ton bois, brun Van Dyck, vert bleu.
La boîte de 1 et 2 kilos Le kilo 3.90
Le bidon de 5 kilos Le kilo 3.75

MALADIES DE LA FEMME - CIRCULATION DU SANG

LE THÉ DE JOUVENCE

par son action directe et soutenue sur la Circulation du Sang et sur l'Estomac,
l'Intestin, le Foie, les Reins et la Vessie, fond et élimine ou réduit toutes les maladies qui
ont pris les noms de Fibromes, Tumeurs, Kystes, Hémorragies, etc. Les Rhumatismes et la
Constipation disparaissent. Le Retour d'Âge se trouve soulagé. La vieillesse
provoquée par la souffrance, recule, et la vie en bonne santé dure le maximum. Prix : 3 fr. 50

TOUTES PHARMACIES et chez M. H. CARTIER, 9, Rue des Pyramides, Paris. Franco 4 fr.

NEZ-GORGE

VÉGÉTATIONS - SINUSITES - SURDITÉ

Amygdalites gonitales, Rhume de cerveau, Catarrhe nasal, Ozaïne, Maux de gorge, Laryngites,
Pharyngites, Enrouements, Extinctions de voix et toutes maladies aiguës ou chroniques du
nez ou de la gorge, sont de graves affections. Elles conduisent à la surdité par infection et
inflammation des trompes (qui réunissent le nez aux oreilles), ou bien "descendent sur la
poitrine" et provoquent : Rhume des foies, Asthme, Emphysème, Coqueluche, Toux, Rhumes,
Bronchites, Grippe. Toutes ces terribles maladies sont sûrement évitées et supprimées par
le NEZ-GORGE, nouveau et merveilleux baume nasal, chargé d'essences végétales anti-
septiques, qui détruisent les dangereux microbes, germes de toutes les maladies, vivant dans
le nez. Ces essences volatiles renouent ainsi pur et vivifiant l'air que nous respirons ; de plus,
entraînent par lui, elles calment et décongestionnent (par inhalations continues) tout l'appareil
respiratoire et préservent de toutes les maladies contagieuses. — En voici la preuve :
Je signale l'heureuse et remarquable action de NAZINETTE dans toutes les maladies des
voies respiratoires, nous son influence, enfants et adultes sont rapidement guéris. Je la fais
employer par ma famille et je ne sors jamais l'hiver, sans un peu de ce baume dans mes
narines. L'action des essences qui le composent dure plusieurs heures pour chaque applica-
tion, et c'est la le secret de son étonnante action. Cette découverte constitue un réel progrès
dans le traitement des maladies des voies respiratoires. — Docteur V. Rue Ordener, Paris.

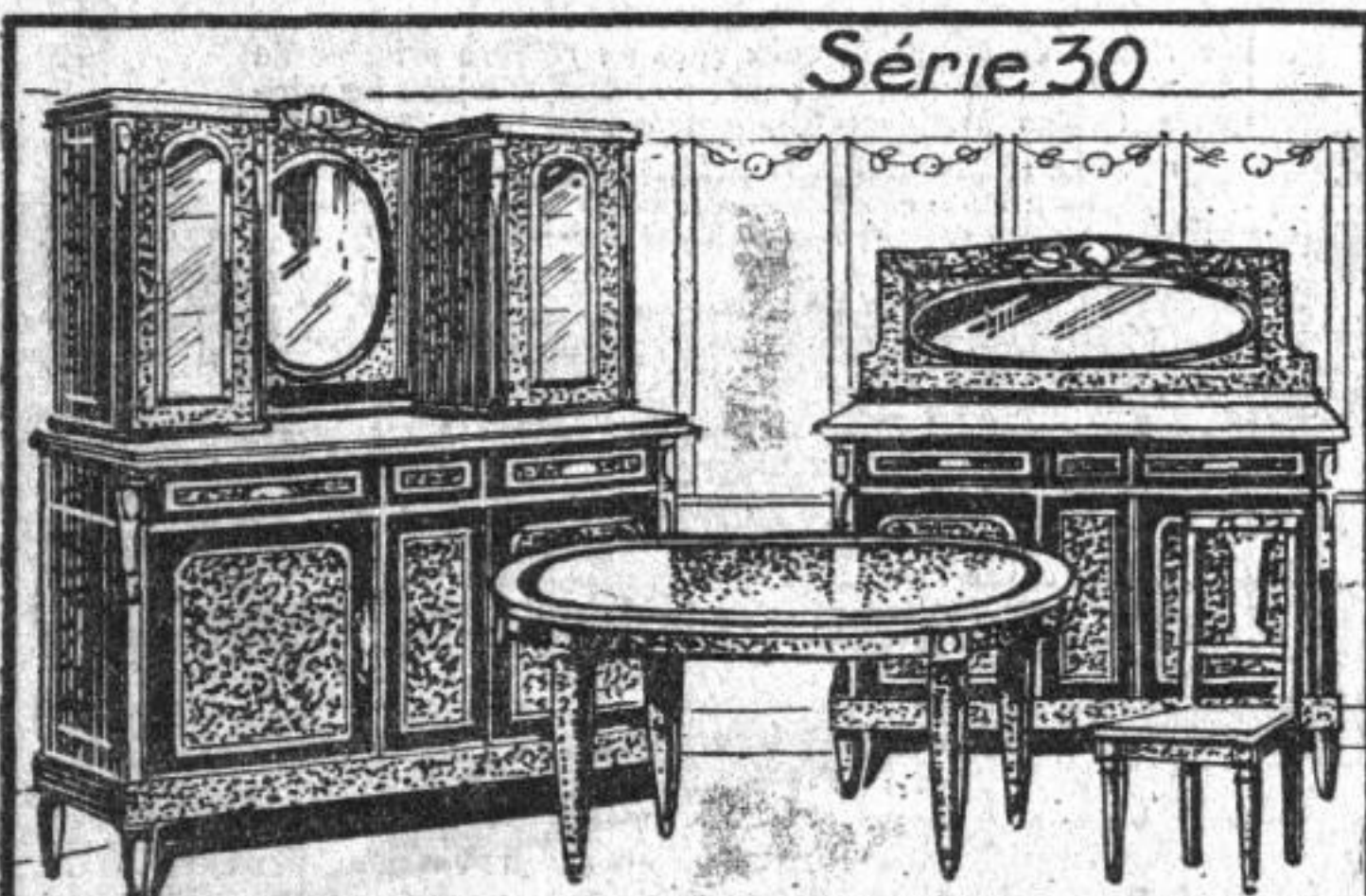
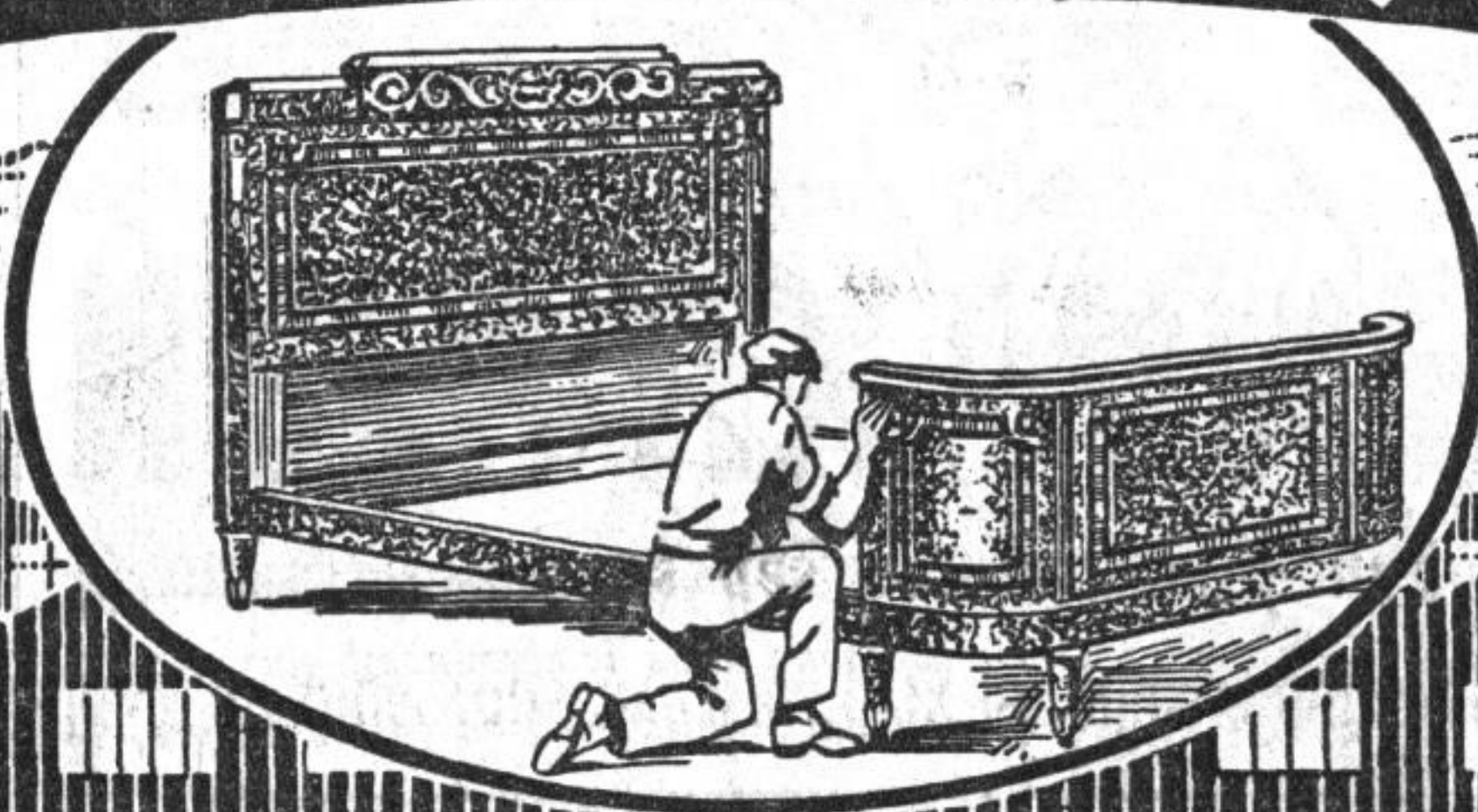
Livre illustré gratuit. Prix : les 3 tubes 9 fr. (soit 9 fr. 75, c. remboursé 40 fr. 75). Le tube
seul 3 fr. 50 (soit 4 fr. c. remboursé 5 fr.). Laboratoires D. J. E. Gilbert, 6, Rue du Laos, Paris-15^e.

Cadeau. Pour toute commande directe, il est offert la nouvelle édition d'un livre de
médecine, illustré, de 156 pages, intitulé "Les Nouveaux Remèdes".

Maison de confiance

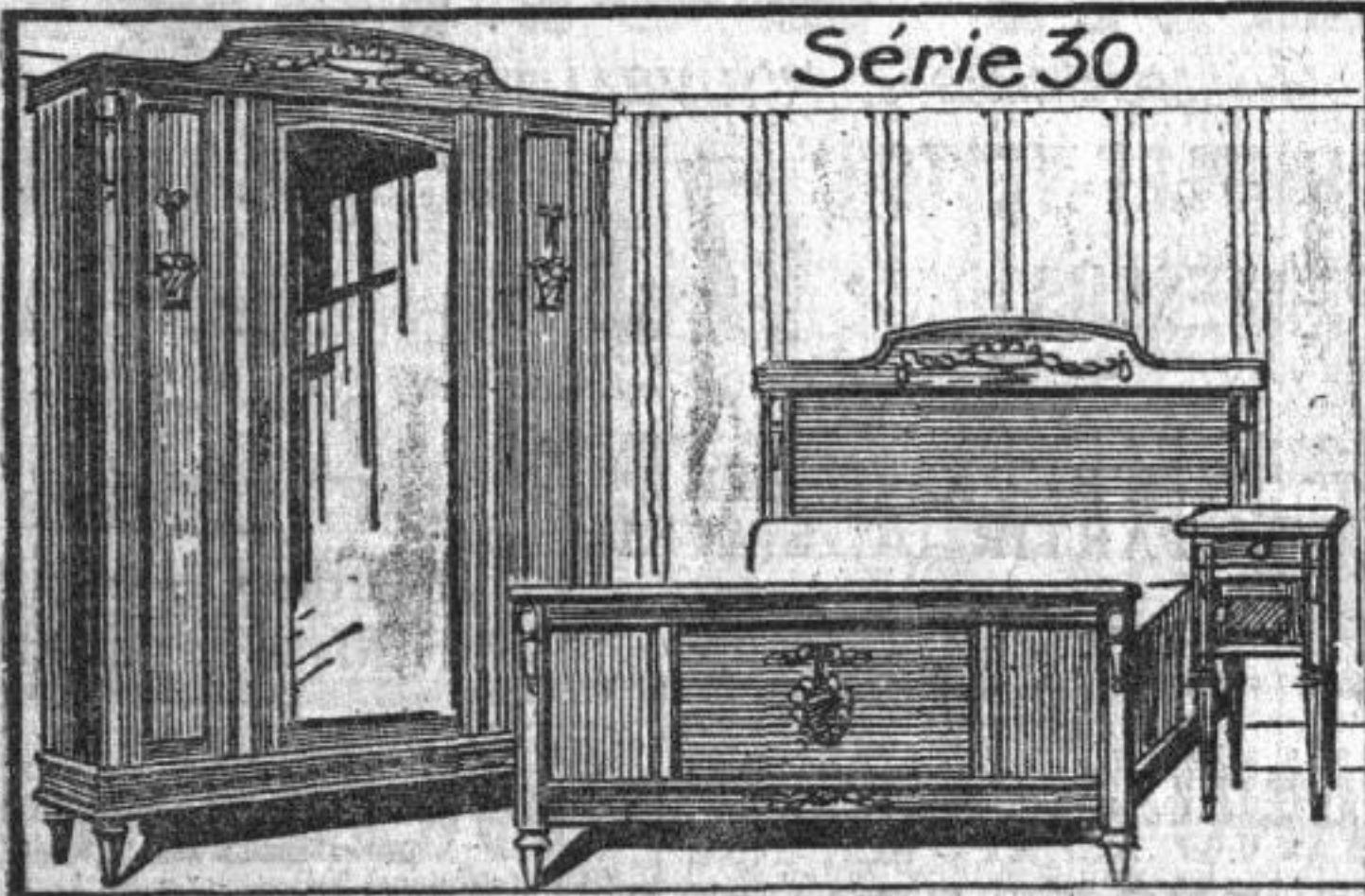
fondée en 1852

LA PLUS IMPORTANTE FABRIQUE DE MEUBLES



Série 30

RICHE SALLE A MANGER LOUIS XVI
EN LOUPE D'ORME, GARNIE BRONZES CISELÉS, COMPRENANT :
1 Buffet guérites larg. 150, 1 table ovale 3 allonges, 6 chaises canées
Panetière assortie : 750 fr. **1995 fr.**



Série 30

CHAMBRE A COUCHER Chêne massif
GARNIE BRONZES CISELÉS, COMPRENANT :
1 Armoire 3 portes ouvrantes, 1 Lit de milieu, 1 Table de nuit
dessus marbre. **1325 fr.**



Série 30

CHAMBRE A COUCHER LOUIS XVI
CHÊNE MASSIF, COMPRENANT :
1 Armoire 2 portes largeur 115, 1 Lit de milieu largeur 140,
1 Table de nuit dessus marbre. **875 fr.**

Inauguration de nos immenses agrandissements

EXPOSITION DE MOBILIERS SANS PRÉCEDENT

Pour fêter cette inauguration, tout acheteur visitant nos magasins recevra un **SUPERBE CADEAU DE VALEUR**

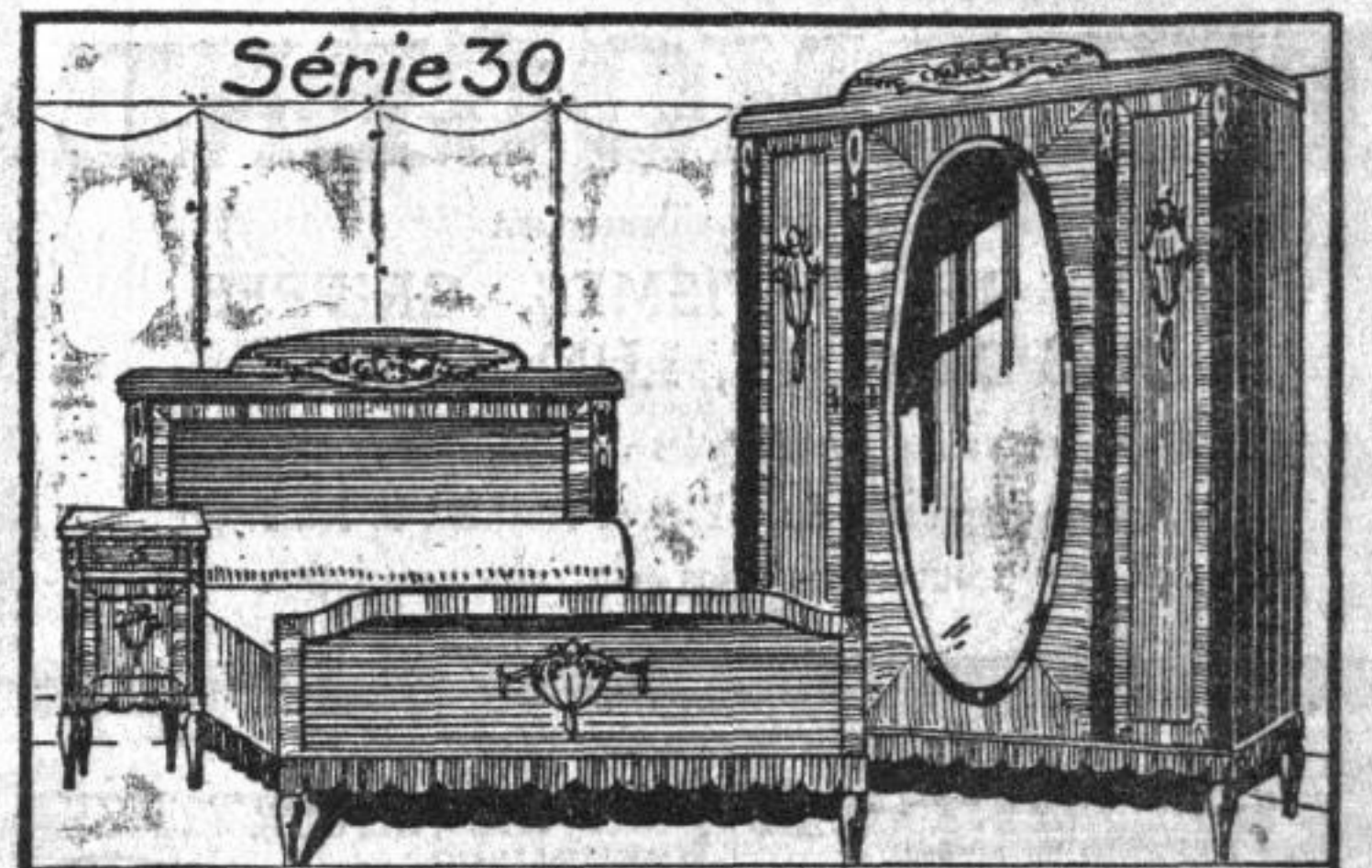
Dans nos nouvelles galeries, vous verrez des Mobiliers complets, exposés dans leur cadre ; vous pourrez ainsi juger, en faisant votre achat, de l'impression réelle du mobilier choisi quand il sera installé chez vous.

Plus de 1000 Ameublements exposés : tels que Chambres à coucher, Salles à manger, Cabinets de travail, Salons modernes, de Style et d'Aubusson, Ameublements classiques depuis 875 francs jusqu'aux Ameublements luxueux à 35.000 francs.

Malgré le bon marché incroyable des modèles que nous vous présentons ci-contre, nous les garantissons d'une fabrication irréprochable. Demandez-nous les photos de ces splendides modèles nous vous les enverrons

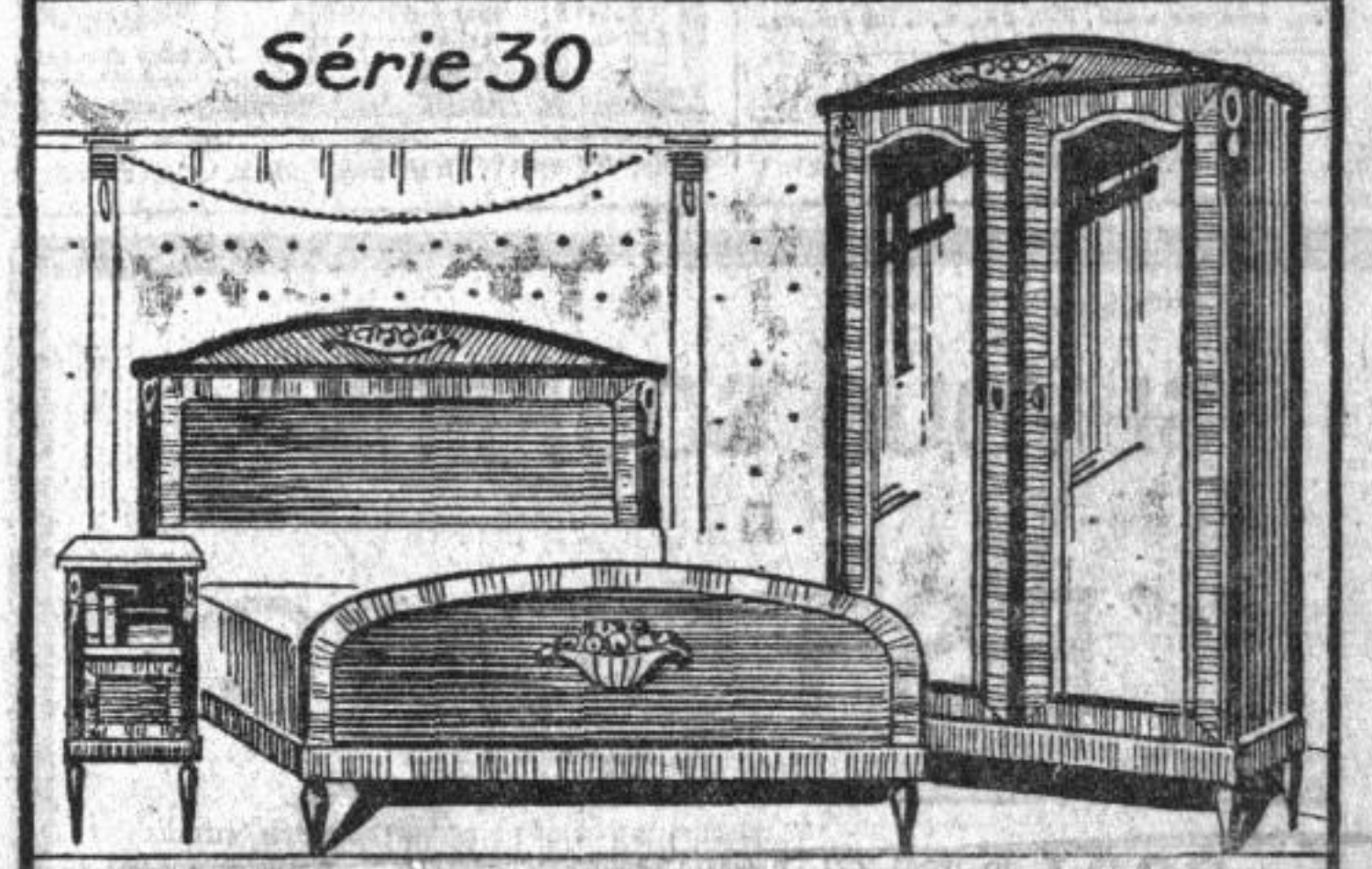
GRATUITEMENT

et vous recevrez en même temps notre dernier **CATALOGUE ILLUSTRÉ 1925** contenant la description complète des Mobiliers que nous fabriquons. Nous sommes à votre disposition pour vous donner d'une façon claire, précise et loyale tous renseignements dont vous avez besoin.



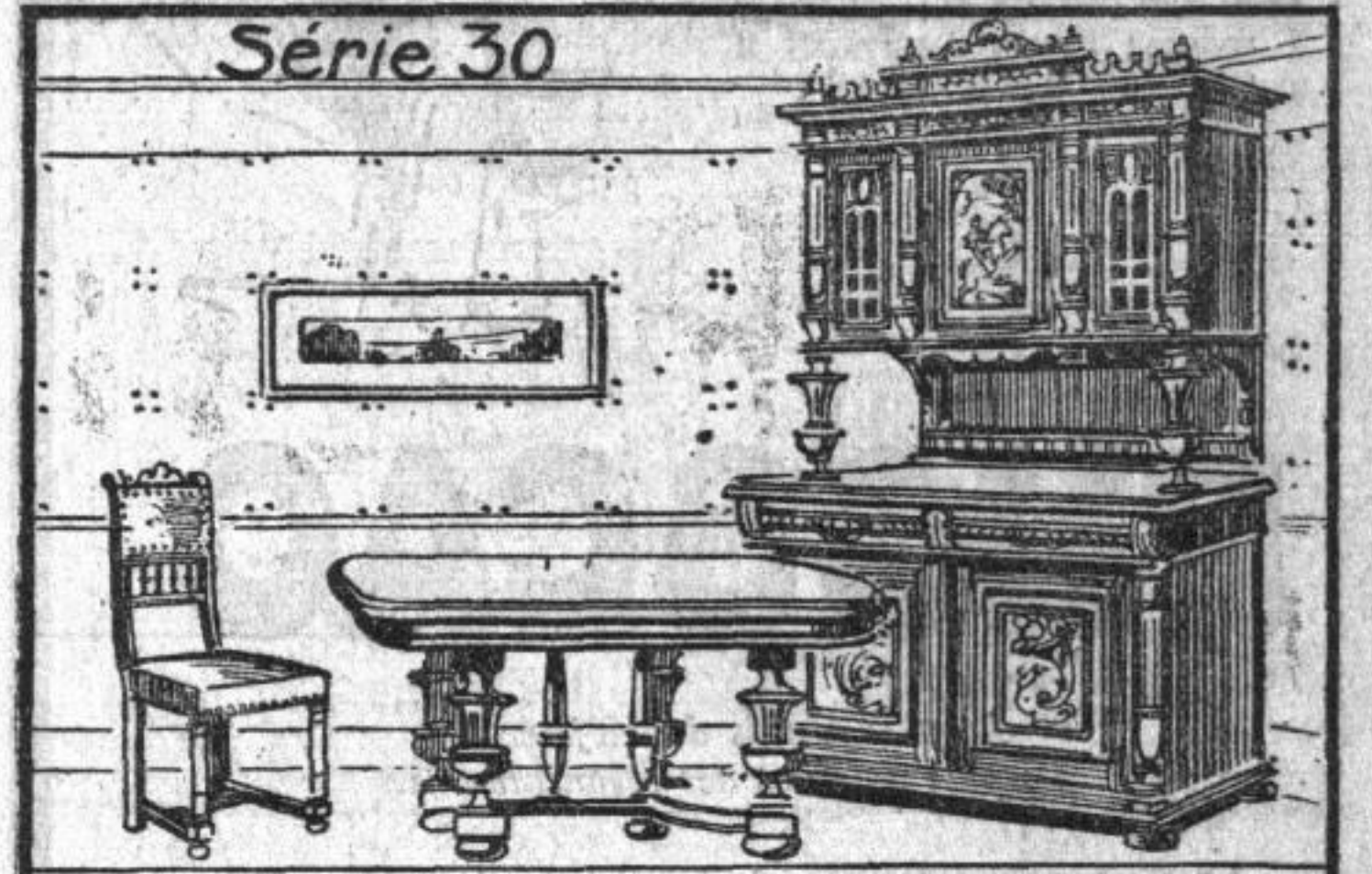
Série 30

CHAMBRE A COUCHER MODERNE
ACAJOU ET BRONZES, COMPRENANT :
1 Armoire 3 portes ouvrantes, 1 grand Lit de milieu largeur 150,
1 Table de nuit. **1975 fr.**



Série 30

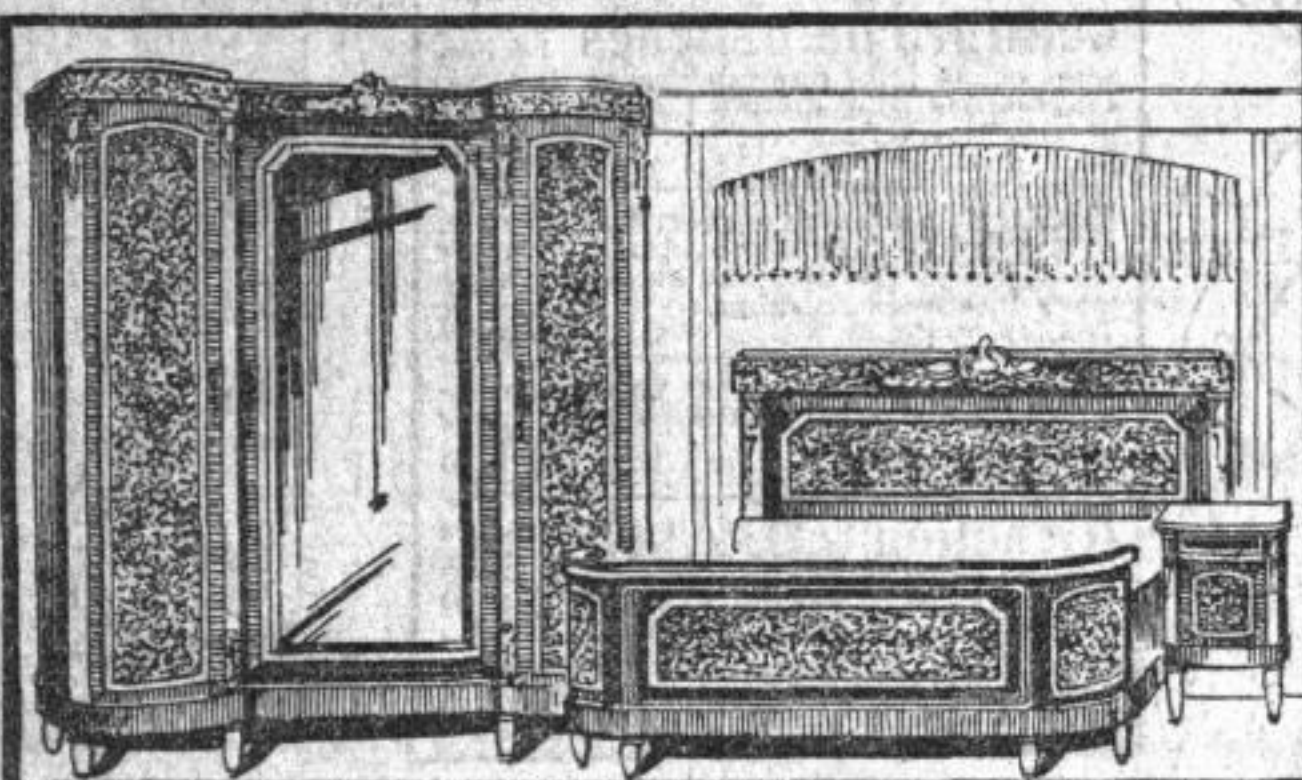
CHAMBRE A COUCHER MODERNE
ACAJOU ET BRONZES, COMPRENANT :
1 Armoire 2 portes, Glaces biseautées, largeur 125, 1 Lit de milieu largeur 140, 1 Table de Chevet. **1650 fr.**



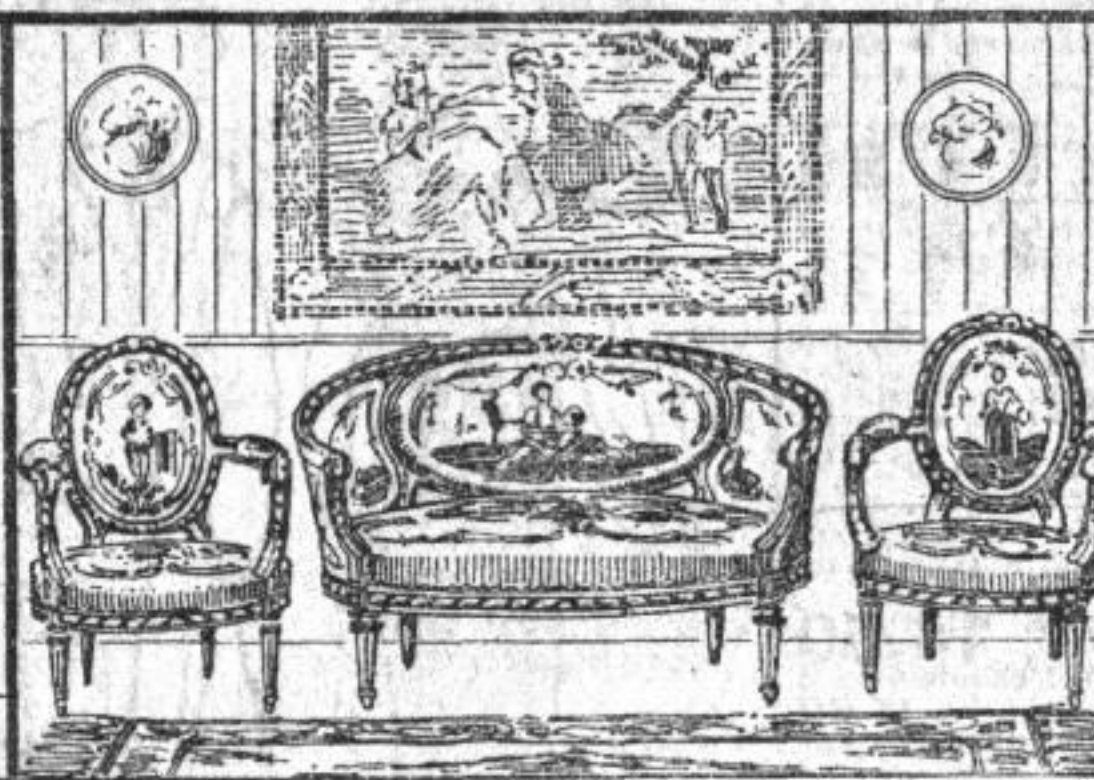
Série 30

SALLE A MANGER RENAISSANCE
CHÊNE MASSIF, COMPRENANT :
1 Buffet 5 portes largeur 140, 1 Table 3 allonges, 6 chaises cuir. **1290 fr.**

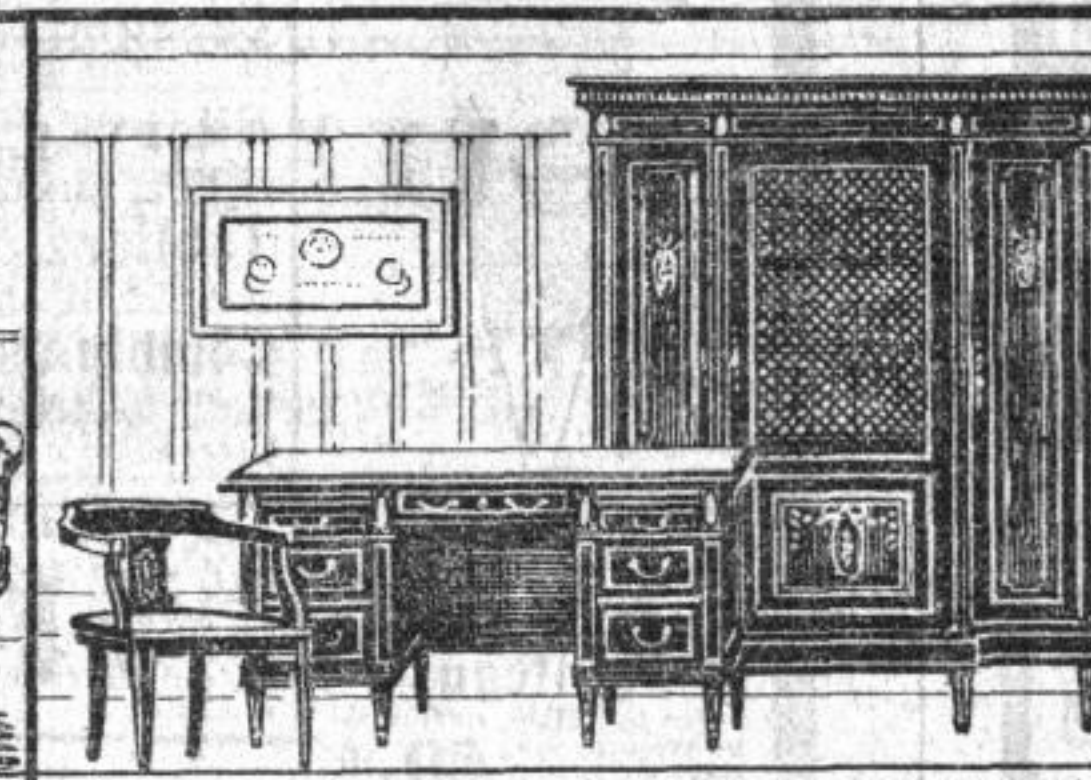
CI-DESSOUS NOS DERNIÈRES CREATIONS QUE VOUS TROUVEREZ REPRODUITES DANS NOTRE CATALOGUE



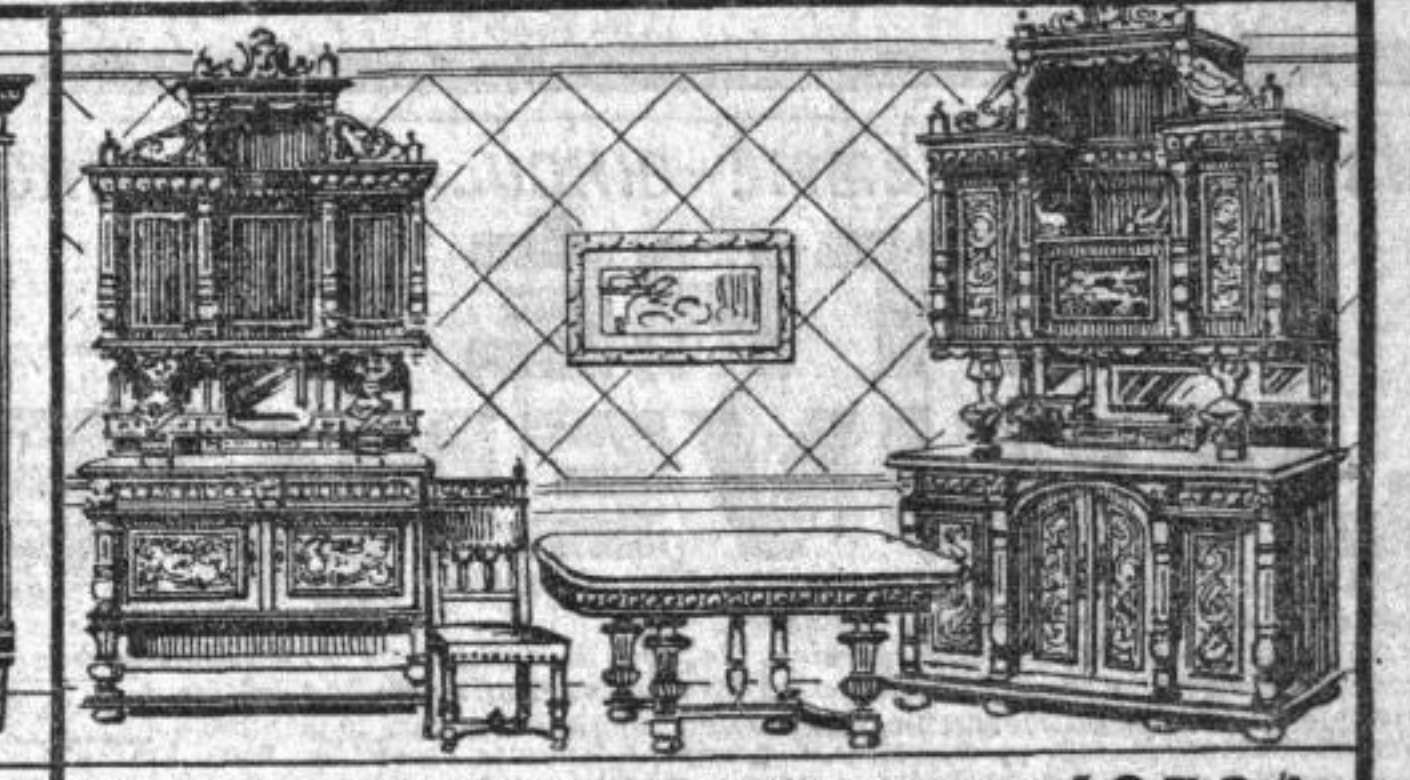
CHAMBRE A COUCHER (n° 1407) **4950 fr.**



SALON AUBUSSON **4500 fr.**



Cabinet de Travail anglais n° 1460 **3850 fr.**



Salle à Manger Renaissance n° 1387 **4850 fr.**

POURQUOI VOUS ADRESSER AUX INTERMÉDIAIRES lorsque vous avez les prix les plus réduits en achetant directement chez le fabricant. Rendez-nous visite, vous nous ferez plaisir ou écrivez-nous dès ce jour en demandant le **CATALOGUE 1925** AUX

MAGASINS GÉNÉRAUX D'AMEUBLEMENTS

(Seule maison de vente)

63, BOUL. MAGENTA, 63. PARIS (Face Gare de l'Est)

Expédition franco de port et d'emballage. — Ouverts tous les jours, même fériés, fermés le Dimanche